

EDITION 2018

# GOVERNEMENT OUVERT

GUIDE DES BONNES  
PRATIQUES ET  
EXPÉRIENCES  
RÉUSSIES  
EN AFRIQUE  
FRANCOPHONE

1<sup>er</sup> séminaire régional #PAGOF  
(Tunis, 22-23 novembre 2018)

PROGRAMME D'APPUI AUX GOUVERNEMENTS OUVERTS FRANCOPHONES #PAGOF

**Direction de la publication et coordination du projet :**

Emilie BECLE (Expertise France)  
Julie ABRIVARD (CFI Médias)

**Rédaction :** Julie ABRIVARD, Emilie BECLE, Dataactivist & Vraiment Vraiment

**Design :** marekz.fr

Mars 2019

Ce guide a été réalisé dans le cadre du projet #PAGOF,  
mis en œuvre par Expertise France et CFI, et financé  
par l'Agence Française de Développement (AFD).

**Contacts :**

Julie ABRIVARD (cheffe de projet CFI)  
jad@cfi.fr

Emilie BECLE (cheffe de projet Expertise France)  
emilie.becle@expertisefrance.fr

# SOMMAIRE

---

<b>Avant-propos</b> .....	<b>4</b>
<b>Glossaire</b> .....	<b>5</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>6</b>
Le #PAGOF : un programme d'appui aux gouvernements ouverts pour les pays d'Afrique francophone .....	6
Un premier séminaire régional à Tunis en novembre 2018 .....	7
<b>Le gouvernement ouvert, une culture de gouvernance</b> .....	<b>8</b>
Comment se définit le gouvernement ouvert ? .....	9
Quels sont les principes du gouvernement ouvert ? .....	10
Pourquoi un gouvernement ouvert ? .....	10
Qu'est-ce que le Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO) ? .....	11
Le parcours d'adhésion au PGO .....	12
<b>État des lieux du gouvernement ouvert en Afrique francophone</b> .....	<b>14</b>
<b>LES 5 THÈMES DU SÉMINAIRE #PAGOF : GUIDE DE LECTURE</b> .....	<b>15</b>
<b>THÈME 1</b> Faciliter la libre circulation des idées par le droit d'accès à l'information .....	16
<b>THÈME 2</b> Répondre aux défis de transparence et de gouvernance financière .....	24
<b>THÈME 3</b> Les nouveaux cadres de participation citoyenne .....	34
<b>THÈME 4</b> Plaidoyer pour le gouvernement ouvert, trouver ses alliés et les convaincre .....	42
<b>THÈME 5</b> Associer l'innovation pour renforcer les capacités et mobiliser les écosystèmes .....	50
<b>Pour aller plus loin : ressources complémentaires à chaque thématique</b> .....	<b>58</b>

# AVANT-PROPOS

---

## Le projet #PAGOF (Projet d'Appui aux Gouvernements Ouverts d'Afrique Francophone)

et son séminaire régional ont vocation à réunir de nombreux acteurs africains autour de la thématique du gouvernement ouvert et du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO). Cette initiative est née du besoin et de la volonté d'échanger, en langue française, sur les outils et expériences africaines réussies dans les domaines du gouvernement ouvert et du processus d'adhésion au PGO.

Le présent guide est le fruit de ces échanges d'expérience.

Il répond à plusieurs objectifs :

➤ **Valoriser et partager** au niveau régional les bonnes pratiques et expériences réussies de gouvernement ouvert dans les pays déjà membres du PGO et ceux souhaitant adhérer

➤ **Créer une dynamique** et un effet d'entraînement des pays d'Afrique francophone vers le PGO et le gouvernement ouvert, et notamment les aider à atteindre les critères d'adhésion au PGO

➤ **Donner et partager** des outils de gouvernement ouvert en langue française qui pourront utilement être complétés et adaptés dans tous les pays

➤ **Initier** un réseau de praticiens du gouvernement ouvert regroupant membres de la société civile et des administrations des pays d'Afrique francophone, unis par la connaissance et l'envie de réformer

Ce guide est avant tout un travail collectif, issu des différentes présentations des intervenants du séminaire régional #PAGOF qui a eu lieu à Tunis les 22 et 23 novembre 2018. Il est également le fruit des riches et nombreux échanges et réflexions qui s'en sont suivis avec l'ensemble des participants.

A cet égard, les auteurs souhaitent adresser leurs remerciements à l'ensemble des participants du séminaire, et plus particulièrement aux intervenants qui ont partagé leurs réflexions et expériences : Dieudonné HOUINSOU (Bénin), Luther YAMEOGO (Burkina Faso), Agnès KABORE (Burkina Faso), Malick LINGANI (Burkina Faso), Chantal ANGOUA (Côte d'Ivoire), Cyriac GBOGOU (Côte d'Ivoire), Nnenna NWAKANMA (Cote d'Ivoire), Amélie BANZET (France), Maud CHOQUET (France), Mathilde BRAS (France), Sandra CHAKROUN (France, Tunisie), Hatim MOURADI (Maroc), Karine BADR (OCDE), Lesly BAESENS (PGO), Theophilous CHIVIRU (PGO), Khaled SELLAMI (Tunisie), Rim GARNAOUI (Tunisie), Charfeddine YAKOUBI (Tunisie), Aymen LAROUSSI (Tunisie), Salsabil DKHIL (Tunisie), Cheikh Fall MBAYE (Sénégal), Sylla SOW (Sénégal), Richard FOLLY (Togo), Tobias CARLOS (Togo) ainsi qu'à l'équipe de Vraiment Vraiment, Justine COUBART-MILLOT, Romain BEAUCHER, Hugo STEPHAN, et à Cécile LE GUEN de Dataactivist, pour leur appui.

# GLOSSAIRE

<b>AFD</b>	Agence Française de Développement
<b>CABRI</b>	Collaborative Africa Budget Reform Initiative
<b>CFAD</b>	Centre de Formation et d'Appui à la Décentralisation
<b>DAI</b>	Droit d'Accès à l'Information
<b>DECP</b>	Données Essentielles de la Commande Publique
<b>DINSIC</b>	Direction du Numérique et du Système d'Information et de Communication de l'État
<b>DGB</b>	Direction Générale du Budget
<b>DPBEP</b>	Document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle
<b>EBO</b>	Enquête sur le Budget Ouvert
<b>EIU</b>	Economist Intelligence Unit
<b>FMI</b>	Fond Monétaire International
<b>FTE</b>	Fiscal Transparency Evaluation
<b>GIFT</b>	Global Initiative for Fiscal Transparency
<b>IBO</b>	Indice du Budget Ouvert
<b>IBP</b>	International Budget Partnership
<b>INAI</b>	Instance Nationale pour l'Accès à l'Information (Tunisie)
<b>ITIE</b>	Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
<b>MEF</b>	Ministère de l'Economie et des Finances
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>ODD</b>	Objectifs de Développement Durable
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>OSC</b>	Organisation de la Société Civile
<b>PAG</b>	Programme d'Actions du Gouvernement
<b>PAGOF</b>	Projet d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones
<b>PAN</b>	Plan d'Action National
<b>PEFA</b>	Public Expenditure and Financial Accountability
<b>PGO</b>	Partenariat pour un Gouvernement Ouvert
<b>PNDES</b>	Plan National de Développement Économique et Social
<b>PND</b>	Plan National de Développement
<b>UEMOA</b>	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
<b>TIC</b>	Technologies de l'information et de la communication

# INTRODUCTION



## LE #PAGOF : UN PROGRAMME D'APPUI AUX GOUVERNEMENTS OUVERTS POUR LES PAYS D'AFRIQUE FRANCOPHONE

Lors de sa co-présidence du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert, (sept. 2016 - sept. 2017), et dans le cadre de son Plan d'Action National 2018-2020, la France s'est engagée à soutenir la transparence de l'action publique au niveau international en affichant un soutien aux pays francophones dans la mise en œuvre de leurs Plans d'Action Nationaux (PAN). Le Gouvernement français a ainsi décidé de mettre en place, via un financement de l'Agence Française de Développement (AFD), le **Projet d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones (#PAGOF)**.



Confié à Expertise France (Agence Française d'Expertise Technique Internationale) et à CFI (Agence française de développement médias), ce projet d'assistance technique, d'une durée de 3 ans, à destination des pays d'Afrique francophone, vise à accompagner ces derniers dans la mise en œuvre de réformes touchant au gouvernement ouvert. Ce premier volet cible en priorité les 3 pays déjà membres du PGO en 2017, à savoir la Tunisie, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire.

Le #PAGOF a également vocation à sensibiliser et soutenir les efforts des pays d'Afrique francophone dans leur démarche d'adhésion au PGO et de développement du gouvernement ouvert via son volet régional.

## UN PREMIER SÉMINAIRE RÉGIONAL À TUNIS EN NOVEMBRE 2018

C'est dans ce cadre que s'est déroulé le premier séminaire régional #PAGOF (22-23 novembre 2018 à Tunis) qui a permis de rassembler 15 pays d'Afrique francophone autour du gouvernement ouvert afin de valoriser et partager les bonnes pratiques et expériences réussies liées au gouvernement ouvert. Il a également contribué à créer une dynamique et un effet d'entraînement des autres pays d'Afrique francophone vers le PGO et à donner des outils de gouvernement ouvert en langue française qui pourront utilement être complétés et répliqués dans tous les pays.

Afin d'apporter des éléments de réponse concrets sur les moyens et pratiques pour améliorer l'ouverture du gouvernement, cette première édition, organisée autour d'ateliers thématiques et de « cliniques du gouvernement ouvert », s'est intéressée à cinq thèmes en particulier :

- 1. Faciliter la libre circulation des idées par le droit d'accès à l'information ;**
- 2. Répondre aux défis de transparence et de gouvernance financière ;**
- 3. Les nouveaux cadres de participation citoyenne ;**
- 4. Le plaidoyer pour le gouvernement ouvert, trouver ses alliés et convaincre ;**
- 5. Associer l'innovation pour renforcer les capacités et mobiliser les écosystèmes.**

Les thèmes ont été choisis d'une part car ils sont en lien avec les critères d'adhésion au PGO (les 3 premiers thèmes traités : droit d'accès à l'information, transparence budgétaire et financière et participation citoyenne) et d'autre part, parce qu'ils apparaissent comme des moyens essentiels au développement du gouvernement ouvert (thème 4 et 5 sur le plaidoyer et l'innovation).

Ce présent guide est un livrable du séminaire, dont l'objectif est de faire une synthèse des expériences, des discussions et des échanges relatés pendant l'évènement.

# LE GOUVERNEMENT OUVERT, UNE CULTURE DE GOUVERNANCE



## COMMENT SE DÉFINIT LE GOUVERNEMENT OUVERT ?

En septembre 2010, lors d'un discours à l'Assemblée Générale des Nations Unies portant sur la question du gouvernement ouvert à l'échelle internationale, le président Barack Obama, encourage le monde à la transparence, à l'ouverture des données publiques et à la lutte contre la corruption grâce au numérique :

“ Dans toutes les régions du monde, nous voyons l'innovation faire la promesse de rendre le gouvernement plus ouvert et plus responsable. Désormais, c'est à nous de tirer parti de ces progrès. Et lorsque nous nous retrouverons ici l'année prochaine, nous apporterons des engagements clairs pour promouvoir la transparence ; lutter contre la corruption ; dynamiser l'engagement civique ; tirer parti des nouvelles technologies pour renforcer les fondements de la liberté dans nos propres pays, tout en respectant les idéaux qui peuvent éclairer le monde.<sup>1</sup> ”

Ainsi naît le principe du gouvernement ouvert, un mode de gouvernance visant à améliorer l'efficacité et la responsabilité des gouvernements et de l'action publique. Renforcer la démocratie participative en mettant le citoyen au cœur des préoccupations en constitue l'élément central. L'objectif affiché est de permettre à tout citoyen d'accéder aux documents et informations publiques et d'intérêt général produits par son gouvernement pour lui donner les moyens de contribuer, de suivre les actions et leur évolution, et de prendre part aux décisions démocratiques. Ces trois leviers d'action répondent à un souci d'efficacité, de transparence et de redevabilité du gouvernement et de l'action publique.

L'OCDE définit le gouvernement ouvert comme

“ une culture de gouvernance qui promeut les principes de transparence, d'intégrité, de redevabilité et de participation des parties prenantes, au service de la démocratie et de la croissance inclusive.<sup>2</sup> ”

(1) Source : <https://obamawhitehouse.archives.gov/the-press-office/2010/09/23/remarks-president-united-nations-general-assembly>  
Original quote: In all parts of the world, we see the promise of innovation to make government more open and accountable. And now, we must build on that progress. And when we gather back here next year, we should bring specific commitments to promote transparency; to fight corruption; to energize civic engagement; to leverage new technologies so that we strengthen the foundations of freedom in our own countries, while living up to the ideals that can light the world.

(2) Définition issue de la Recommandation du Conseil de l'OCDE sur le Gouvernement Ouvert du 14 décembre 2017 - C(2017)140 - C/M(2017)22

## QUELS SONT LES PRINCIPES DU GOUVERNEMENT OUVERT ?

Le gouvernement ouvert repose sur 4 principes fondamentaux à savoir :

**LA TRANSPARENCE** : elle permet une bonne compréhension du travail gouvernemental par le citoyen et est garante de la confiance entre le citoyen et le « politique » (ex : droit d'accès aux informations ou aux documents administratifs, publication des données publiques dans le cadre d'une stratégie de données ouvertes).

**LA PARTICIPATION CITOYENNE** : elle se joue à deux niveaux, d'une part en incitant le gouvernement à consulter régulièrement et à écouter les citoyens lors de la prise des décisions et d'autre part en incitant le citoyen à influencer l'action publique par sa participation aux processus politiques ainsi qu'à l'élaboration et au suivi des politiques publiques.

**LA COLLABORATION** : elle constitue la pierre angulaire du gouvernement ouvert, à savoir la co-construction et co-élaboration de l'action gouvernementale avec la société civile. Le gouvernement et l'ensemble des composantes de la société civile (citoyens, entreprises, médias, OSC) sont incités à travailler ensemble pour une meilleure efficacité de l'action publique et une plus grande adéquation de cette dernière aux besoins du citoyen.

**LA REDEVABILITÉ** : il s'agit du principe suivant lequel tout citoyen peut demander à son administration et ses élus de rendre compte de ses actions, des dépenses publiques encourues et de la performance des services publics. C'est aussi la mesure par laquelle les citoyens peuvent suivre et influencer les processus gouvernementaux par l'accès à l'information gouvernementale et aux instances décisionnelles.

Enfin, autre élément essentiel, le gouvernement ouvert se fonde sur l'utilisation des nouvelles technologies afin de faciliter l'accès à l'information, et créer des canaux de communication entre les différents acteurs pour partager cette information.

**Pour résumer : voir la vidéo animée « Le gouvernement ouvert, c'est quoi ? »**



## POURQUOI UN GOUVERNEMENT OUVERT ?

Ce nouveau mode de démocratie participative prend de plus en plus d'importance car il remet le citoyen au cœur de l'action publique. Il donne à la fois un rôle accru à la société civile dans l'élaboration de l'action publique et dans son contrôle (redevabilité, responsabilité) et permet ainsi de renforcer l'efficacité et la légitimité des actions et réformes mises en place par le gouvernement.

Le gouvernement et la société civile ont tous deux de nombreux intérêts à mettre en place les principes du gouvernement ouvert :

### INTÉRÊTS DU GOUVERNEMENT :

➤ **Appuyer** les projets de réforme et de modernisation de l'action publique

➤ **Accroître** sa légitimité en incluant les citoyens dans ses choix et actions publiques et apporter ainsi une réponse plus adéquate à leurs besoins

➤ **Renforcer** la confiance des citoyens dans les institutions publiques, notamment à travers la transparence de ses actes et l'amélioration de la qualité des services publics

➤ **Améliorer** l'efficacité des modes de gouvernance et de gestion des fonds publics

➤ **Favoriser** l'intégrité de l'action publique et la redevabilité des agents publics et des élus

- **Stimuler** l'économie par l'innovation
- **Moderniser** l'action publique par le numérique

### INTÉRÊTS DES CITOYENS ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE :

- **Contribuer** à l'élaboration de l'action publique et son contrôle
- **Inciter** l'administration à plus de transparence et de redevabilité
- **Mobiliser** et susciter des actions collectives afin d'améliorer les conditions de vie quotidienne, l'accès aux services publics, l'accès à la démocratie
- **Prendre part** aux différents modes de gouvernance
- **Instaurer et bâtir** une citoyenneté informée, consciente et engagée
- **Développer** les initiatives citoyennes, les mettre en valeur et les partager

## QU'EST-CE QUE LE PARTENARIAT POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT (PGO) ?

Inauguré en septembre 2011 par huit pays fondateurs (Brésil, Indonésie, Mexique, Norvège, Philippines, Afrique du Sud, Royaume-Uni et États-Unis), le **Partenariat pour un Gouvernement Ouvert** (OGP en anglais pour Open Government Partnership) est une initiative multilatérale qui rassemble à ce jour 80 pays membres ainsi que 1000 organisations de la société civile.

Au niveau international, le Partenariat s'attache à :

- **Favoriser** la transparence de l'action publique

- **Améliorer** la participation des citoyens à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques

- **Favoriser** l'intégrité de l'action publique et des agents publics

- **S'appuyer** sur l'utilisation des nouvelles technologies en faveur de l'ouverture et de la redevabilité

- **Favoriser** les échanges entre pairs

Au niveau national, le PGO contribue dans chaque pays membre à nourrir le dialogue entre l'Etat et la société civile, grâce à l'élaboration de « Plans d'Action Nationaux » qui comportent une série d'engagements et visent à faire progresser la transparence, la participation citoyenne et la modernisation de l'action publique.

**Pour devenir membre**, un pays doit répondre à une série de critères correspondant aux valeurs du Partenariat :

- 1 Transparence budgétaire et fiscale : mise à disposition du public et mise à jour régulière des documents fondamentaux relatifs à la dépense publique
- 2 Accès à l'information
- 3 Divulcation du revenu et des avoirs des élus et responsables publics
- 4 Participation et engagement des citoyens dans l'action publique

La combinaison de ces critères établit un score d'éligibilité sur 16 points de chaque pays membre. Un pays doit remplir au moins 75% de ces obligations pour pouvoir rejoindre le partenariat.

**[Site internet du Partenariat pour un Gouvernement ouvert](#)**





## LE PARCOURS D'ADHÉSION AU PGO

Un Etat doit accomplir plusieurs démarches pour adhérer au Partenariat pour un gouvernement ouvert.

Le processus est simple pour les pays qui répondent déjà aux critères d'admissibilité. Pour les autres, certaines réformes doivent être mises en place avant de pouvoir faire la demande d'adhésion. Parmi ces réformes, une attention particulière est portée au droit d'accès à l'information, à la transparence budgétaire et aux mécanismes de participation des citoyens.

## POUR ADHÉRER AU PGO, LES ETATS DOIVENT :

➤ **Répondre** aux critères d'admissibilité du PGO dans les quatre domaines précités (transparence budgétaire, accès à l'information, déclaration de patrimoine des agents de la fonction publique et d'engagement citoyen)

➤ **Envoyer** une lettre d'intention aux coprésidents du Comité directeur. La lettre doit être signée par un dirigeant politique de haut niveau, et le pays doit s'engager à appliquer les principes de la Déclaration commune pour un gouvernement ouvert

➤ **Désigner** un ministère en charge et commencer à élaborer un Plan d'Action National (point focal) et désigner un point focal pour la société civile en charge de la coordination

➤ **S'engager** à participer au Mécanisme d'évaluation indépendant (MEI) du PGO

## LES ACTEURS-RESSOURCES POUR ENGAGER OU APPROFONDIR UNE DÉMARCHE DE GOUVERNEMENT OUVERT

### Le PGO

L'unité de soutien du PGO est un secrétariat permanent qui travaille en étroite collaboration avec le comité directeur pour faire avancer les objectifs du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert. Elle est conçue pour maintenir la mémoire institutionnelle, gérer les communications externes du PGO, assurer la continuité des relations organisationnelles avec les partenaires du PGO et soutenir l'ensemble des membres.

Elle peut également conseiller les gouvernements sur les étapes à suivre pour être admissible. Pour la région Afrique, l'unité de soutien est composée de Maureen Kariuki et Theophilous Chiviru.

### PAGOF

Le Projet d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones (#PAGOF), mis en œuvre par CFI et Expertise France, est un programme financé par l'AFD, visant à accompagner les administrations et la société civile (dont les médias) dans la réalisation de leurs engagements en lien avec le gouvernement ouvert et l'utilisation des nouvelles technologies en faveur de la transparence et de la redevabilité afin d'améliorer la gouvernance, l'accès à l'information et la participation citoyenne dans la construction et le suivi de l'action publique en Tunisie, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire.

Ce projet tend également à soutenir les efforts d'autres pays d'Afrique francophone dans leur démarche d'adhésion au PGO et de développement du gouvernement ouvert grâce notamment à la mise en réseau et les échanges d'expérience et à la tenue de Séminaire Régional Annuel.



**Brochure de présentation PAGOF**



**Etalab**

Etalab est l'administration française qui coordonne la politique d'ouverture et de partage des données publiques et contribue à la mise en œuvre de la politique de gouvernement ouvert. Elle est membre du comité directeur du PGO, et peut apporter son expertise ponctuelle au sein du Programme d'appui pour un gouvernement ouvert en Afrique francophone (PAGOF). Etalab encourage la création de communautés, nationales et internationales, contributrices à l'élaboration d'outils numériques en open source, et promeut un modèle de développement de ressources numériques innovantes, avec des moyens limités, tout en permettant à l'Etat de rester souverain sur son action.

**L'OCDE** 

L'OCDE propose des solutions pour garantir une meilleure mise en œuvre des principes du PGO, et met à disposition des moyens pour enrichir et faire avancer l'agenda du gouvernement ouvert. L'OCDE a notamment accompagné la Tunisie et le Maroc à adhérer au PGO. L'accompagnement en Tunisie s'est porté sur le droit d'accès à l'information.

L'OCDE a également mis en place un cadre de référence pour le gouvernement ouvert à travers la disposition 10 de la Recommandation du Conseil de l'OCDE et vient également de publier une boîte à outils pour un gouvernement ouvert. On y trouve différentes ressources comme des études de cas, des jeux, des manuels pratiques, guides méthodologiques, outils numériques, principalement en anglais.

# ÉTAT DES LIEUX DU GOUVERNEMENT OUVERT EN AFRIQUE FRANCOPHONE

**Le nombre des pays d'Afrique francophone membres du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO) reste encore peu important** même si ce nombre n'a cessé d'augmenter ces dernières années avec l'adhésion de la Tunisie en 2011, de la Côte d'Ivoire en 2015 et du Burkina en 2016. Ces trois pays ont récemment été rejoints par le Sénégal, le Maroc et les Seychelles en juillet 2018.

Malgré cette adhésion encore faible des pays d'Afrique francophone, de nombreuses initiatives ont vu le jour ces dernières années en termes de gouvernement ouvert. Par exemple, on a pu constater un accroissement de l'adoption des lois à l'accès à l'information, la mise en place d'initiatives citoyennes venant de la société civile, des tentatives de participation citoyenne au niveau local ou encore le développement d'incubateurs et d'espaces d'innovation numérique un peu partout en Afrique.

De plus, certains pays, tels que la Guinée Conakry, le Bénin et Madagascar, ont commencé ces dernières années à entreprendre d'importantes réformes pour répondre aux critères d'éligibilité. Tandis que la Guinée Conakry améliore son score en matière de transparence financière par la publication plus systématique de ses documents budgétaires, le Bénin met en place des initiatives de dialogue et de redevabilité entre le gouvernement et les citoyens. Madagascar devrait pour sa part demander très prochainement son adhésion au PGO.

# LES 5 THÈMES DU SÉMINAIRE #PAGOF : GUIDE DE LECTURE

Ce présent livret est divisé en cinq parties qui reprennent les cinq thèmes ayant fait l'objet d'ateliers et de présentations lors du séminaire # PAGOF de Tunis :

**1** Faciliter la libre circulation des idées par le droit d'accès à l'information

**2** Répondre aux défis de transparence et de gouvernance financière

**3** Les nouveaux cadres de participation citoyenne

**4** Le plaidoyer pour le gouvernement ouvert, trouver ses alliés et les convaincre

**5** Associer l'innovation pour renforcer les capacités et mobiliser les écosystèmes

Pour chacun des thèmes, vous trouverez :

➤ **une explication** succincte du thème abordé ainsi que les critères d'éligibilité PGO

➤ **des fiches pratiques** résumant les outils et expériences diverses présentés lors du séminaire par les différents intervenants

En fin du guide, vous trouverez des liens et des ressources thématiques (documents, manuels, guide, site internet) pour aller plus loin.

**Les fiches thématiques qui suivent ont été rédigées sur la base des présentations, discussions et échanges de pratiques entre les participants du séminaire.**

# THÈME 1

## FACILITER LA LIBRE CIRCULATION DES IDÉES PAR LE DROIT D'ACCÈS À L'INFORMATION

### POURQUOI ?

L'accès à l'information constitue l'un des quatre critères d'éligibilité au PGO. Il garantit le fait que les citoyens possèdent l'information nécessaire pour participer utilement au processus démocratique et aux décisions qui concernent leur avenir. Il est considéré comme le fondement de la démocratie.

L'accès à l'information permet aussi aux médias de jouer pleinement leur rôle d'information, de sensibilisation mais également de contrôle, de suivi et d'évaluation de « l'action publique ».

**Donner l'accès à l'information est un moyen de favoriser la transparence, l'intégrité et la redevabilité ainsi que l'ouverture des données.** Cela contribue ainsi à renforcer la confiance entre le citoyen et le « politique », deux principes essentiels à la mise en place d'un gouvernement ouvert.

Même si cette dernière décennie a vu un accroissement rapide du mouvement d'adoption des lois à l'accès à l'information dans toute l'Afrique, il reste, pour certains pays, un long travail à faire pour rendre ces lois opérationnelles et effectives.

### QUELS SONT LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ?

Pour accéder au PGO, les pays doivent avoir une loi sur l'accès à l'information qui garantit le droit du public à l'information et l'accès aux données gouvernementales. L'existence d'une telle loi est essentielle à l'esprit et à la pratique du gouvernement ouvert.

Mesure de ce critère dans le cadre du PGO :

➤ 4 points sont attribués aux pays disposant d'une législation sur l'accès à l'information

➤ 3 points sont attribués aux pays ayant une disposition constitutionnelle garantissant l'accès à l'information

➤ 1 point est attribué aux pays ayant un projet de loi sur l'accès à l'information en cours d'examen

Les pays ayant à la fois une disposition constitutionnelle et un projet de loi à l'examen se verront attribuer 3 points pour la disposition constitutionnelle.

---

## EN PRATIQUE

### ➤ **Penser une démarche progressive :**

entre l'accès à des premières informations à fort enjeu permettant de créer un cadre de confiance (résultats électoraux détaillés, par exemple) et la constitutionnalisation du droit d'accès à l'information, il existe de nombreuses étapes possibles. Il est assez contre-productif de concevoir une loi correspondant aux meilleurs standards si elle n'est pas mise en œuvre faute de capacités ou de ressources

### ➤ **Travailler avec la société civile à toutes les étapes d'un projet de loi**

sur le droit d'accès à l'information permet de bien prendre en compte leurs besoins et une bonne appropriation de la loi par cette dernière

### ➤ **Mettre en cohérence le cadre législatif** (lois passées contradictoires, lois disjointes) et tenir compte des contraintes d'application

### ➤ **Simplifier les procédures internes de l'administration** pour faciliter et accélérer la publication des informations

### ➤ **Donner rapidement accès à des informations à fort enjeu** (résultats électoraux détaillés, par exemple) peut contribuer à renforcer la confiance des citoyens vis-à-vis des élus et du gouvernement

### ➤ Prévoir dans la loi **la publication proactive des informations ainsi que la gratuité de l'accès à l'information**

### ➤ Penser à **mettre en place une instance à même de garantir le bon exercice du droit d'accès à l'information : un système de recours et de sanctions, avec des délais courts en cas de non-respect**

### ➤ **Former et sensibiliser** toutes les parties prenantes (élus, agents administratifs, citoyen, OSC) au changement de culture sur l'accès à l'information

### ➤ **Penser la simplicité (ergonomie) et la clarté de la procédure d'accès à l'information** pour le demandeur

### ➤ **S'appuyer sur les expériences d'autres pays**

## ATTENTION !

### ➤ **Bien prendre en compte la volonté politique et les capacités administratives réelles** en s'engageant dans les différentes étapes

### ➤ **Penser aux formats** dans lesquels les informations et données seront accessibles (données ouvertes, formats ouverts)

### ➤ **Ne pas prévoir une liste d'exceptions** trop importantes qui videraient de son efficacité le droit d'accès à l'information

### ➤ **Assurer les moyens financiers et humains** du droit d'accès à l'information et de ses modalités d'exercice

### ➤ **Donner des garanties sur la protection des données personnelles**

### ➤ **Ne pas multiplier les plateformes d'accès**

Le séminaire régional #PAGOF a permis de présenter 3 bonnes pratiques et expériences réussies en matière de droit d'accès à l'information :

### ➤ Tunisie - Mise en place d'Informini, plateforme d'accès à l'information dans le cadre de l'initiative Onshor

### ➤ Maroc - Mise en place de la loi sur le droit d'accès à l'information

### ➤ Sénégal - Rendre effectif le droit d'accès à l'information en l'absence d'une loi spécifique

## Mise en place d'Informini, plateforme de demande d'accès à l'information



### CONTEXTE

Suite aux soulèvements de 2011 et au départ du Président Ben Ali, la Tunisie a entrepris d'importantes réformes en termes de droit d'accès à l'information : un décret-loi relatif au droit d'accès aux documents administratifs est entré en vigueur en 2011, la loi organique portant sur le droit d'accès à l'Information a été adoptée par l'Assemblée des Représentants du Peuple en mars 2016, et l'Instance Nationale pour l'Accès à l'Information (INAI - instance indépendante qui veille à l'application et au respect de ce droit constitutionnel) a été mise en place.

Toutefois, les autorités tunisiennes rencontrent toujours des difficultés à appliquer et respecter la loi : par exemple, il n'existe pas de sites internet adéquats, ni de diffusion spontanée des informations alors que persistent une méconnaissance des principes de la loi et des délais de réponse trop longs.

Pour pallier cette difficulté, le programme ONSHOR a mis en ligne, en septembre 2018, la plateforme [Informini.org](https://informini.org) pour permettre à une personne ou une organisation de faire une demande d'accès simplifiée à des informations détenues par une organisation publique tunisienne.

Six mois après le lancement de la plateforme, 718 institutions étaient inscrites et 297 demandes ont été déposées. Ce projet est un bon exemple indépendant d'approche centrée sur l'utilisateur.



### ÉTAPES DE MISE EN PLACE

1. S'assurer que le cadre juridique et institutionnel en vigueur dans le pays est compatible avec l'envoi des demandes d'accès à l'information par courrier électronique
2. Utiliser une plateforme numérique open-source, qui permet de faire des demandes d'accès à l'information aux organismes publics, telle qu'Alaveteli
3. Etablir une liste des organismes publics concernés avec leurs coordonnées
4. Contacter et inciter les entités publiques habilitées à recevoir des demandes d'accès à l'information à s'inscrire sur la plateforme
5. Appuyer les municipalités et les ministères à formuler des réponses aux demandes d'accès à l'information à travers des formations pratiques et des actions de sensibilisation
6. Renforcer les capacités des agents administratifs et former la société civile et les médias aux principes et fondamentaux de la loi afin de générer des demandes d'accès à l'information sur la plateforme





## PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

- Donner rapidement accès à des informations à fort enjeu permet de renforcer la confiance des citoyens (résultats électoraux détaillés, par exemple)
- Adapter le droit d'accès à l'information aux moyens réels de chaque administration permet une réelle opérationnalité de la loi
- Former et sensibiliser toutes les parties prenantes (élu, agent administratif, citoyen, OSC) au changement de culture sur l'accès à l'information est essentiel
- Simplifier les procédures internes de l'administration permet de faciliter et d'accélérer la publication des informations



## BONNES PRATIQUES ET ÉCUEILS À ÉVITER

- Garantir la sécurité des données personnelles
- Maintenir la base de contacts administratifs à jour
- Ne pas multiplier les plateformes de demande d'accès à l'information



## CONTACT

**Charfeddine YAKOUBI**

Cofondateur de l'initiative Onshor

✉ [contact@onshor.org](mailto:contact@onshor.org)

🌐 <http://onshor.org/>

🐦 @OnshorTUNISIA



# Loi sur le Droit d'accès à l'information : de l'adoption à la mise en œuvre



## CONTEXTE

Doté en 2011 d'une nouvelle constitution consacrant notamment le droit d'accès à l'information des citoyens, le Maroc a, dès 2012, entamé un long processus d'élaboration et d'adoption de sa loi d'accès à l'information. Celle-ci a été définitivement adoptée en février 2018, permettant l'adhésion du Maroc au Partenariat pour un Gouvernement Ouvert la même année.

L'expérience marocaine est un cas exemplaire de par la consultation permanente de la société civile tout au long du processus législatif et au-delà. Si certaines dispositions de la loi restent contestées par la société civile marocaine (champ des exceptions, délais de recours, etc.), les conditions de la discussion entre l'administration et les OSC sont préservées, ouvrant la porte à des améliorations constantes dans la mise en œuvre du droit d'accès à l'information.



## ÉTAPES DE MISE EN PLACE

1. Inscription du droit dans la constitution et volonté politique de rationaliser le cadre réglementaire (les questions relatives au droit d'accès à l'information réparties dans différentes lois)
2. Association de la société civile tout le long du processus d'adoption de la loi
3. Sensibilisation du public sur le Droit d'accès à l'information
4. Organisation d'assises nationales sur le droit d'accès à l'information
5. Adoption du projet de loi par le parlement
6. Mise en place d'une Commission du Droit d'Accès à l'Information



## PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

- Inscrire le droit d'accès à l'information dans la constitution peut contribuer à déclencher le processus d'élaboration d'une loi sur le droit d'accès à l'information
- Il est essentiel d'associer la société civile aux différentes étapes du processus et de prévoir des consultations du public sur la loi
- Il est essentiel de prévoir dans la loi une procédure d'accès à l'information et les voies de recours précises, claires et définissant des délais de réponses précis
- L'élaboration et l'adoption d'une loi d'accès à l'information a permis au Maroc de faire une demande d'adhésion au PGO



## BONNES PRATIQUES ET ÉCUEILS À ÉVITER

- Bien prendre en compte les contraintes d'application, la volonté politique et les capacités administratives réelles en s'engageant dans les différentes étapes
- Ne pas prévoir une liste d'exceptions trop importantes qui risquerait de vider de son effectivité le droit d'accès à l'information
- Assurer les moyens financiers et humains du droit d'accès à l'information et de ses modalités d'exercice
- Donner des garanties sur la protection des données personnelles
- Se référer aux normes et standards internationaux en matière d'accès à l'information



## CONTACT

### Hatim MOURADI

Chef de la division de l'innovation et des programmes de modernisation  
Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration du Maroc



## Rendre effectif le droit d'accès à l'information en l'absence d'une loi spécifique



### CONTEXTE

Bien qu'étant un droit consacré par la constitution sénégalaise, l'accès à l'information ne fait pas l'objet d'une loi spécifique dans le pays, mais est réparti entre différentes lois relatives aux archives, à la passation des marchés publics, à la déclaration du patrimoine des responsables publics, à la société de l'Information, etc. L'absence d'une loi spécifique n'empêche toutefois pas la société civile de mener des actions concrètes visant à rendre effectif ce droit d'accès à l'information.



### ILLUSTRATIONS PAR DEUX ACTIONS MENÉES PAR L'ASSOCIATION ARTICLE 19

**Comment l'accès à l'information peut-il améliorer la santé reproductive et contribuer à l'éradication de la fistule obstétricale :** Partant de la loi relative à la santé de la reproduction qui dispose que « toute personne a droit à l'information et à l'éducation appropriée en matière de santé de la reproduction », l'association Article 19

a œuvré à rendre accessible l'information sur la prévention et la prise en charge gratuites (y compris chirurgicale) de la fistule obstétricale. Elle a également participé à soutenir les populations ciblées à mieux accéder à l'information et connaître les lois qui régissent certaines pratiques pouvant favoriser la fistule.

#### **Accès à l'information et les impacts environnementaux dans le secteur extractif :**

Se basant sur le mécanisme de l'ITIE et sur le code minier qui dispose que « ne peuvent être considérées comme confidentielles les données portant sur la dégradation de l'environnement, la santé et la sécurité humaine », Article 19 pousse aujourd'hui les autorités à rendre public (à l'instar des contrats pétroliers et gaziers) les études d'impacts environnementaux et de faisabilité. L'association accompagne aussi les populations impactées (lors des audiences publiques basées sur la restitution des rapports des études d'impacts environnementaux) afin de leur permettre de faire part de leurs avis, observations et amendements et d'assurer par la suite un suivi efficace.

En ciblant à chaque fois un secteur spécifique (santé ou secteur extractif) et une thématique spécifique (fistule obstétricale, impacts environnementaux), Article 19 réussit à renforcer l'accès à l'information et à sensibiliser les citoyens concernés sur leurs droits.



## ÉTAPES DE MISE EN PLACE

1. Cibler un secteur spécifique et/ou une thématique spécifique en se basant sur des priorités nationales ou internationales (ODD - Objectifs de Développement Durable par exemple)
2. Identifier la législation existante en lien avec le domaine sectoriel à laquelle se référer
3. Travailler avec des relais locaux et les populations/citoyens directement impactés
4. Mener des actions de sensibilisation en langues locales



## PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

- Une approche sectorielle concrète, sur des sujets emblématiques, peut aider le travail de sensibilisation sur le droit à l'accès à l'information
- Penser une finalité immédiate (exemple : prise en charge de soins dans le cadre de la santé)
- Prendre en compte la prévention, mais aussi la prise en compte de l'avenir des personnes concernées une fois le droit d'accès à l'information utilisé



## CONTACT

**Sylla SOW**

Chercheur Associé  
Article 19. Défendre la Liberté d'expression  
et l'accès à l'information  
Sénégal /Afrique de l'Ouest



[www.article19.org](http://www.article19.org)



[facebook.com/Article19wafri](https://facebook.com/Article19wafri)



[@article19wafri](https://twitter.com/article19wafri)



# THÈME 2

## RÉPONDRE AUX DÉFIS DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE FINANCIÈRE

### POURQUOI ?

La publication des documents fondamentaux relatifs à la dépense publique et leur mise à jour régulière constituent les éléments de base d'un système budgétaire responsable, transparent et ouvert. Il s'agit d'un des critères d'éligibilité essentiel pour l'adhésion au PGO.

**La transparence financière et budgétaire est un facteur déterminant** du bon fonctionnement du système de gestion des finances publiques, **autant que de l'instauration de la confiance des citoyens et des entreprises dans les institutions publiques.** Elle est un outil utile pour rendre le gouvernement davantage **responsable et redevable** devant les citoyens, le parlement et les contribuables.

Les citoyens peuvent en effet évaluer, par ce moyen, la capacité de leur État d'agir stratégiquement. L'accès à ces informations et données financières permet ainsi au citoyen d'avoir une meilleure compréhension de la politique d'un gouvernement, de ses choix stratégiques et de leur exécution.

Enfin, la transparence financière est aussi un outil qui permet au gouvernement d'intégrer le citoyen dans la co-construction de l'action publique (budget ouvert et participatif). Fournir aux décideurs une information budgétaire fiable, pertinente, dans les délais utiles, peut donc améliorer la qualité des décisions, conduire à de meilleurs choix politiques et favoriser une allocation des ressources répondant de manière plus adéquate aux besoins des citoyens.

### QUELS SONT LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ?

Pour accéder au PGO, les pays doivent publier des documents budgétaires essentiels, et ce, en temps utiles.

Mesure de ce critère dans le cadre du PGO :

- deux points sont attribués pour la publication en temps voulu de chacun des deux documents essentiels (Proposition de budget et Rapport d'audit de l'exécutif) pour les budgets ouverts, en utilisant un sous-ensemble d'indicateurs de l'Enquête sur le Budget Ouvert (EBO), soit un score maximal de 4 points.

Au regard des critères d'éligibilité du PGO, la performance de chaque pays est évaluée par l'Enquête sur le Budget Ouvert (EBO) menée par l'International Budget Partnership (IBP).

L'IBP a lancé cette Enquête pour parvenir à une analyse globale évaluant la manière dont les gouvernements donnent un accès public à l'information budgétaire et fournissent aux citoyens des occasions de participer au processus budgétaire à un niveau national.

L'International Budget Partnership définit la transparence budgétaire comme la publication dans les délais utiles de **huit documents budgétaires essentiels** :



1. Le rapport préalable au budget, qui doit préciser les hypothèses utilisées pour l'élaboration du budget, les recettes attendues, les dépenses prévues et les niveaux de dette, ainsi que les allocations approximatives entre secteurs

2. Le projet de budget de l'exécutif, qui doit fournir une déclaration détaillée des politiques et des priorités que le gouvernement entend poursuivre au cours de l'année budgétaire à venir, y compris les allocations aux ministères et organismes

3. Le budget voté et approuvé, qui est le document légal autorisant l'exécutif à exécuter les mesures de politique budgétaire

4. Les rapports en cours d'année trimestriels ou mensuels, qui rendent compte des recettes collectées, des dépenses faites et de l'évolution de la dette

5. La revue de milieu d'année qui doit révéler tout changement intervenu dans les hypothèses économiques qui affectent les politiques budgétaires adoptées

6. Le rapport de fin d'année devrait résumer la situation financière en fin d'exercice, y compris par un état actualisé des progrès faits du point de vue des objectifs politiques du budget promulgué

7. Le rapport d'audit annuel devrait être préparé par une institution indépendante et couvrir toutes les activités de l'exécutif

8. Le budget citoyen, un document devant fournir un résumé simplifié de chacun des documents budgétaires, à destination de toute personne non-experte

## EN PRATIQUE

➤ Avoir un **cadre juridique fort** qui légitime et oblige à la transparence

➤ Prévoir le **renforcement des capacités** au niveau institutionnel

➤ **Inclure la société civile**, que ce soit par des actions de sensibilisation, de communication et d'inclusion dans le budget et les finances publiques

➤ Prévoir un **débat d'orientation budgétaire ouvert**

➤ Tenir des conférences budgétaires communales

➤ **Permettre les évaluations citoyennes** avec un outil de participation, avoir une plateforme numérique de participation citoyenne

➤ **Adapter le vocabulaire technique** à destination du citoyen : vulgarisation grâce à des glossaires, manuels, bandes dessinées ou fiche sur le budget citoyen

➤ Avertir par notification les personnes intéressées de la publication des documents

➤ Informer sur l'existence d'outils, **communiquer**

➤ **Adhérer aux réseaux internationaux** comme GIFT, ou régionaux comme CABRI

Le séminaire régional #PAGOF a permis de présenter 3 bonnes pratiques et expériences réussies en matière de transparence financière ainsi qu'une présentation des résultats 2017 de l'Enquête sur le Budget Ouvert en Afrique francophone :

➤ Sénégal - Vers une meilleure transparence budgétaire et financière

➤ Bénin - Mise en place de la participation citoyenne dans le budget de l'État

➤ Tunisie - La plateforme numérique du budget ouvert Mizaniatouna

➤ Enquête sur le Budget Ouvert pour l'Afrique francophone : résultat 2017

## Vers une meilleure transparence budgétaire et financière



### CONTEXTE

Le Sénégal, qui a adhéré au PGO en 2018, témoigne des différentes actions mises en place afin de répondre aux critères de transparence budgétaire et financière, et des progrès importants réalisés ces dernières années.

Le gouvernement a initié de nombreuses réformes juridique et institutionnelle avec notamment la mise en place d'une instance de concertation nationale pour parer au manque de structuration du dialogue entre le gouvernement et les OSC.

La somme de ces efforts en matière de transparence budgétaire a contribué à la très bonne place du Sénégal dans le classement de l'Indice sur le Budget Ouvert (IBO), avec un score de 51 points sur 100 en 2017, supérieur de 10 points au score moyen mondial, et le troisième plus élevé en Afrique subsaharienne.



### ÉTAPES DE MISE EN PLACE

**1. Modernisation du cadre juridique** relatif aux finances publiques : code sur la transparence des finances publiques qui transpose la directive de l'UEMOA (2012) sur les meilleures pratiques internationales pour garantir une gestion transparente des ressources publiques

**2. Mise à disposition du public d'une documentation budgétaire importante et dans des délais raisonnables**, via le site du Ministère de l'Economie et des Finances Publiques : projets de loi de finances et leurs annexes obligatoires, rapports trimestriels d'exécution budgétaire, notes trimestrielles de conjoncture, etc...

**3. Effort de vulgarisation** grâce à des **supports de communication lisibles** : guides et manuels pour comprendre les documents budgétaires, présentation du budget national en un document unique

**4. Structuration du dialogue entre le gouvernement et les OSC** : mise en place d'une instance de concertation, de dialogue et de suivi participatif de la mise en œuvre du budget national

**5. Sensibilisation, mobilisation et organisation en réseaux et coalitions d'OSC** motivées, impliquées et bien informées pour participer à l'instance de dialogue

**6. Développement de programmes de vulgarisation** et sensibilisation auprès des populations

**7. L'ouverture du budget national à l'examen public** a constitué une importante étape sur le chemin de l'accès à l'information



## PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

- L'établissement d'une relation de confiance plus forte entre l'administration et les membres de la société civile est crucial
- L'organisation d'un dialogue serein et documenté sur le processus budgétaire est également essentielle
- La démarche de transparence a renforcé la responsabilisation du gouvernement et accru la crédibilité des autorités
- Cela a eu l'avantage d'abaisser le coût de l'emprunt et d'inciter un public bien informé à soutenir plus fermement des politiques macroéconomiques saines
- La démarche a également permis une progression exemplaire du Sénégal à l'Enquête du Budget Ouvert d'IBP
- Tous ces progrès ont contribué à l'éligibilité du Sénégal au PGO et au PEFA
- Le Sénégal est le premier pays d'Afrique subsaharienne avec un cadre de gestion des finances publiques de tradition francophone à s'être porté volontaire pour une évaluation de la transparence (FTE) du FMI



## BONNES PRATIQUES ET ÉCUEILS À ÉVITER

- Toujours mettre l'accent sur l'accès à l'information et la participation des OSC
- Penser à toujours simplifier au maximum le vocabulaire employé et la mise à disposition des documents pour permettre l'accès au plus grand nombre au débat et à la compréhension des enjeux (exemple : le budget citoyen et un glossaire)
- Problématiser les enjeux autour de questions concrètes
- Informer et faire participer les OSC à toutes les étapes de décision afin de maintenir le cadre de confiance



## CONTACT

### **Cheikh Fall MBAYE**

Directeur de la Promotion de la Bonne gouvernance  
Secrétariat d'État chargé de la Promotion des Droits humains et de la Bonne gouvernance, Ministère de la Justice



## Mise en place de la participation citoyenne dans le budget de l'État



### CONTEXTE

En 2016, le Bénin fait face à une crise de confiance entre citoyens et gouvernement. Le budget n'est pas accepté dans sa globalité, notamment sur les politiques d'orientation prioritaire du gouvernement comme la santé ou l'éducation. Les citoyens ne participent que très faiblement à ce processus budgétaire, ce qui a pour conséquence la faible collecte des recettes budgétaires (taxes, impôts) par rapport aux prévisions envisagées.

Dès lors, entourée d'une équipe déterminée et avec le soutien de partenaires internationaux, la Direction Générale du Budget (DGB) a défini, de concert avec la société civile, un plan d'action dédié à améliorer la participation citoyenne au budget et un renforcement du droit à l'information budgétaire.

Par cette adhésion et participation de tous, le budget est élaboré autour d'un consensus avec, à terme, un objectif de consentement plus grand à l'impôt et donc d'augmentation des recettes fiscales.



### ÉTAPES DE MISE EN PLACE

**1. Identifier et analyser le problème :** le manque d'ouverture du processus budgétaire et des informations budgétaires sont sources de méfiance chez les citoyens avec comme conséquence des tensions sur l'adoption du budget et la baisse de la collecte des recettes fiscales (impôts)

**2. Créer un cadre informel de collaboration gouvernement-citoyen :** démarche ascendante pour une **appropriation et un portage de la réforme par les citoyens**

- Mise en place d'une équipe déterminée au sein de la DGB
- Communication sur le rôle technique de la DGB et sur le budget
- Etude sur la revue de la procédure budgétaire et plan d'intervention faits par les citoyens
- Relais par les cadres-techniciens de la DGB auprès du pouvoir politique
- Mise en place de groupes de pression citoyens pour suivre les engagements

**3. Créer un cadre formel de débat public d'orientation budgétaire :**

- Mise en place d'une unité de pilotage
- Institution d'un débat citoyen d'orientation budgétaire avec publication d'un calendrier décrivant les phases clés du processus et indiquant pour chacune d'entre elles, les échéances impératives
- Institution des conférences budgétaires communales
- Elaboration d'une matrice de suivi des actions engagées
- Renforcement de la communication



## PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

- Résultat 2017 au Bénin : budget voté à l'unanimité au parlement et taux de recouvrement a atteint 92 % des prévisions des recettes fiscales
- Emergence et renforcement des acteurs de la société civile et des médias spécialisés dans la promotion d'une gouvernance financière publique de qualité
- Plus forte implication des organisations de la société civile dans la définition des orientations économiques et budgétaires
- Renforcement du contrôle citoyen (suivi citoyen des actions du Programme d'Actions du Gouvernement-PAG; dénonciation des cas de mauvaise gouvernance)
- Ces réformes ont permis de démarrer un programme de partenariat entre l'Union Européenne, IBP et le MEF
- Adhésion du Bénin au GIFT, CABRI, et aujourd'hui sur la voie d'une adhésion au PGO



## BONNES PRATIQUES ET ÉCUEILS À ÉVITER

- Faire consensus sur grandes lignes du budget
- Réaliser le débat citoyen sur les grandes orientations du budget AVANT l'adoption de celles-ci par le parlement, et non après
- Publication en temps utiles des documents budgétaires (respect période de publication)
- Exhaustivité des documents de base de la transparence budgétaire
- Publication dans un langage simple, vulgarisé et accessible à tous
- Traduction dans les principales langues locales
- Sensibiliser tous les piliers décisionnels démocratiques : du parlement aux citoyens



## CONTACT

### Dieudonné HOUINSOU

Secrétaire Exécutif - Social Watch Bénin  
En collaboration avec la Direction de la Préparation et du Suivi de l'Exécution de la Loi de Finances - Direction Générale du Budget

[www.budgetbenin.bj](http://www.budgetbenin.bj)



## La plateforme numérique du budget ouvert Mizaniatouna



### CONTEXTE

Afin d'améliorer la transparence et un meilleur accès à l'information sur les dépenses publiques, le Ministère des Finances tunisien a lancé un nouveau portail, en collaboration avec la Banque Mondiale et la société civile.

« Mizaniatouna » ou « notre budget » est un point d'accès unique à toute l'information financière lancé en 2008. Le portail, disponible en français et en arabe, comprend données et éléments graphiques et permet à la population d'avoir accès à toutes les dépenses publiques, de comprendre où va l'argent, comment le gouvernement dépense les recettes générées par les impôts, et d'en suivre l'évolution.

Il participe ainsi à faciliter l'accès à l'information budgétaire pour les citoyens et contribue à la politique gouvernementale de transparence, de redevabilité et de gouvernance ouverte.

Pour faciliter cette publication de données, la Banque Mondiale a mis à la disposition du ministère son outil d'analyse des données budgétaires « BOOST », qui propose une diffusion des données en open data, sous les formats Excel et .csv.



### ÉTAPES DE MISE EN PLACE

**1. Inclure la société civile via un partenariat** afin de connaître les besoins en termes d'accès à l'information des données budgétaires et financières

**2. Définir la source des données :**

➤ Important travail de collecte des données en partie extraites du système d'information du Ministère des Finances

➤ Traitement des données selon les normes de classification internationales de l'outil BOOST de la Banque Mondiale

**3. Définir les spécifications techniques de la plateforme** – cahier des charges (langages et interfaces ; choix technologiques, etc.)

**4. Définir les fonctionnalités et rubriques :**

➤ Données budgétaires exhaustives, désagrégées et exploitables sur les recettes et les dépenses publiques, des fonds de trésor, et des établissements publics administratif

➤ Visualisations interactives (tendances financières globales du gouvernement mais aussi données détaillées)

**5. Prévoir des outils de vulgarisation de la plateforme :** manuel de l'utilisateur (pour rendre l'information contenue sur le portail accessible), glossaire (pour une meilleure compréhension des concepts budgétaires), vidéos/tutoriels de sensibilisation

**6. Prévoir un plan de communication sur le portail :** présentation du portail à un large éventail d'OSC, d'associations et de medias afin d'assurer une large dissémination

**7. Prévoir un plan de sensibilisation et de formation** en direction des médias, des OSC et des parlementaires



## PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

➤ Sensibiliser l'institution productrice de données à les ouvrir : ici, le Ministère des Finances

➤ Solliciter l'aide de la communauté des bailleurs de fonds : se faire accompagner par la Banque Mondiale a permis de mettre rapidement les données au format Open Data, tout en respectant les normes de classification internationale

➤ La mise en place d'un tel outil permet le renforcement des capacités au niveau institutionnel

➤ Un portail de publication de données peut faciliter l'ouverture et la mise en œuvre d'un débat citoyen sur le budget avec la société civile



## BONNES PRATIQUES ET ÉCUEILS À ÉVITER

➤ Prendre en compte les besoins de la société civile et de l'administration tunisienne à interagir autour d'une telle plateforme

➤ Favoriser un point d'entrée unique à toutes les informations financières produites, avec des données ventilées complètes, faciles à comprendre et totalement accessibles

➤ La publication de données ne suffit pas : il faut les proposer en téléchargement, mais aussi en proposer des visualisations simples qui permettent de les comprendre facilement

➤ Prendre en compte les meilleures pratiques de la transparence, Open Data et PGO

➤ Rendre la plateforme ergonomique, intuitive et interactive



## CONTACT

**Aymen LAROUSSE**

Directeur Comité du Budget, Ministère des Finances, Tunisie

[www.mizaniatouna.gov.tn](http://www.mizaniatouna.gov.tn)



# Enquête sur le Budget Ouvert pour l'Afrique francophone : résultats 2017



## CONTEXTE

L'Enquête sur le Budget Ouvert (EBO) est la seule étude comparative indépendante au monde sur la transparence des finances publiques, la participation des citoyens et celle des institutions indépendantes de contrôle au cours du processus de budgétisation.

Elle est mise en place par IBP - International Budget Partnership.

Chaque pays évalué obtient un score de transparence compris entre 0 et 100 dénommé **Indice du Budget Ouvert** (IBO) calculé à partir d'un sous-ensemble de questions de l'EBO qui évaluent l'exhaustivité et la ponctualité des informations budgétaires mises à la disposition du public par les gouvernements.



## RAPPEL DES DOCUMENTS ESSENTIELS À PUBLIER

L'EBO se fonde sur 8 documents budgétaires internationalement reconnus comme nécessaires pour informer sur les 4 étapes du cycle budgétaire que sont la formulation, l'approbation, l'exécution, et l'audit :

1. Document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP)
2. Projet de loi des finances
3. Loi des finances / Budget adopté
4. Budget citoyen
5. Rapports en cours d'année
6. Rapport en milieu d'année
7. Rapport de fin d'année
8. Rapport d'audit



## PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS POUR L'AFRIQUE FRANCOPHONE

- Le score moyen de l'IBO a baissé, passant de 35 en 2015 à 25 en 2017 pour les 11 pays francophones évalués
- A part pour le Maroc et le Sénégal qui sont en hausse, on constate une baisse généralisée du nombre de documents accessibles au public en Afrique francophone
- Baisse du nombre de documents publiés notamment dû au changement de support pour mettre à disposition ces documents au public (obligatoirement en ligne et non plus en format papier)
- Mais les documents budgétaires publiés contiennent davantage d'informations



## BONNES PRATIQUES ET ÉCUEILS À ÉVITER

- Publier tous les documents budgétaires en ligne et en temps opportun
- Maintenir les pratiques et publier les informations budgétaires de manière cohérente d'un cycle budgétaire à l'autre
- Formaliser le mécanisme de publication qui ne doit plus être tributaire de la volonté ou du dynamisme d'un individu
- Utiliser dans les budgets la classification économique conforme aux normes internationales

➤ Augmenter la quantité d'informations présentées dans le Projet de budget de l'exécutif en fournissant davantage de données sur les dépenses, les performances non financières planifiées et la manière dont le budget est associé aux politiques

➤ Publier un Rapport de fin d'année, des Rapports en cours d'année et une Revue de milieu d'année en ligne

➤ Augmenter la quantité d'informations fournies dans le Rapport de fin d'année en présentant des données plus exhaustives sur les impacts réels des dépenses et les comparaisons entre les résultats attendus et les résultats réels en matière de dépenses

➤ Gain de dynamisme de la part de la société civile



## CONTACT

**Agnès KABORE**

Chargée du suivi-évaluation  
Centre pour la Gouvernance Démocratique,  
Burkina Faso

@ [info@cgd-igd.org](mailto:info@cgd-igd.org)

www [www.cgd-igd.org/](http://www.cgd-igd.org/)



# THÈME 3

## LES NOUVEAUX CADRES DE PARTICIPATION CITOYENNE

### POURQUOI ?

De nouveaux cadres de participation citoyenne émergent. Ils prennent différentes formes, avec un objectif commun : favoriser la consultation et l'écoute des citoyens, soit pour une meilleure efficacité de l'action publique grâce à leur apport « expertise usagers », soit pour les associer à des choix qui les concernent directement.

La mobilisation du public est un élément important d'un gouvernement qui se veut efficace, ouvert et transparent. Les principes du gouvernement ouvert incitent d'une part le gouvernement à **consulter régulièrement et à écouter les citoyens lors de la prise des décisions**. Ils encouragent également le citoyen à influencer l'action publique par sa participation **dans les phases d'analyse, de conception, de mise en œuvre et de suivi-évaluation de projets ou politiques publiques** aussi bien au niveau local que national.

Les démarches de participation citoyenne doivent être initiées en réponse à des objectifs opérationnels spécifiques dans le cadre de la construction d'une politique ou d'un service public, en tenant compte des publics visés ou à mobiliser (recherche ou non d'inclusion et de diversité), et des moyens à disposition (temporels et financiers). Elles peuvent prendre différentes formes, en fonction de la place effectivement accordée aux citoyens dans le processus de décision et de mise en œuvre :

➤ **L'information** du citoyen est une étape préalable nécessaire à toute démarche participative. Il est important de donner au citoyen toutes les informations qui peuvent le concerner ou l'impacter. Pour que cette forme de participation soit pertinente, les informations doivent être claires, complètes et compréhensibles par tous.

➤ **La consultation** permet de connaître les opinions et les attentes des citoyens sur des sujets précis. La décision finale revient aux autorités, qui peuvent prendre en compte ou non les besoins exprimés. La consultation peut être un préalable à la définition d'un projet mais peut aussi intervenir à n'importe quelle étape du projet pour éclairer le maître d'ouvrage.

➤ **La concertation** permet à la population de donner son avis sur les projets, mais également de proposer de nouvelles idées. La décision finale revient également aux autorités, qui doivent toutefois faire un retour aux citoyens sur la prise en compte, ou non, de leurs propositions.

➤ **La coproduction et/ou la codécision** est la démarche par laquelle les autorités publiques et citoyennes collaborent « main dans la main » dans la définition, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques. La co-construction permet d'améliorer l'efficacité des services publics en intégrant les besoins et les savoirs de chacun, de faciliter l'acceptation des actions entreprises par les pouvoirs publics, de démocratiser la décision et de renforcer les espaces de dialogues.

## QUELS SONT LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ?

La mise en place de dispositifs légaux et pratiques favorisant la participation citoyenne est indispensable à l'éligibilité au PGO. Elle s'effectue via le sous-indicateur « libertés civiles » de l'indice de démocratie (EIU Democracy Index – Economist Intelligence Unit).

L'indice de démocratie est un indice créé en 2006 par le groupe de presse britannique The Economist Group. Il est fondé sur 60 critères appartenant à cinq catégories : le processus électoral et le pluralisme, les libertés civiles, le fonctionnement du gouvernement, la participation politique et la culture politique. La notation se fait sur une échelle de 1 à 10.

La mesure de l'avancement des pays pour ce critère s'effectue via le sous-indicateur « libertés civiles » du « EIU Democracy Index » :

- Score supérieur à 7,5 = 4 points
- Score supérieur à 5 = 3 points
- Score supérieur à 2,5 = 3 points
- Score inférieur à 2,5 = 0 points

## EN PRATIQUE

➤ **Définir la/les démarche(s) de participation citoyenne que l'on souhaite mobiliser** : il faut notamment tenir compte des publics visés ou à mobiliser (recherche ou non d'inclusion et de diversité), et des moyens à disposition (temporels et financiers)

➤ La participation citoyenne doit répondre à des objectifs opérationnels spécifiques dans le cadre de la construction d'une politique ou d'un service public

➤ **Améliorer l'information en continu des citoyens** sur la vie locale et l'action publique pour les mettre en capacité de participer en temps voulu

➤ Faciliter l'établissement de partenariats permanents entre acteurs publics, notamment locaux, et groupes de citoyens ou associations les représentant

➤ **Être transparent sur le processus de prise de décision** afin de ne pas créer d'attentes qui ne pourraient être satisfaites

➤ **Associer l'ensemble des parties prenantes à la démarche** : autorités locales, société civile, citoyens, secteur privé, administration centrale, etc.

➤ Créer les conditions d'une démarche inclusive (traduction dans les différentes langues des parties prenantes, par exemple)

➤ Pratiquer la prospective et présenter des éléments de veille aux participants pour aider à la projection

Le séminaire régional #PAGOF a permis de présenter 3 bonnes pratiques et expériences réussies en matière de participation citoyenne :

➤ Burkina Faso - Le Présimètre, outil de contrôle citoyen au service du gouvernement ouvert

➤ France - Les Forums Open d'Etat, outil de participation citoyenne

➤ Côte d'Ivoire - Un meilleur dialogue citoyen dans la co-construction du PAN

## Le Présimètre, outil de contrôle citoyen au service du gouvernement ouvert



### CONTEXTE

Le Présimètre est une plateforme en ligne de partage d'informations entre des groupes de la société civile travaillant sur la gouvernance démocratique qui vise à renforcer la collaboration, le plaidoyer et rendre possible une réponse rapide aux dysfonctionnements dans la gestion des politiques publiques.

Plus précisément, la plateforme outille les citoyens en leur permettant de visualiser et de questionner l'avancée des engagements pris par le Président de la République et son gouvernement. Elle constitue en effet une source d'information fiable (pour les citoyens, les OSC et les médias) sur la mise en œuvre des politiques publiques permettant d'en jauger sa conformité aux stratégies et programmes de développement socio-économiques en vigueur.

Le Présimètre a également contribué à créer des espaces de dialogue démocratique autour d'émissions TV où une personnalité politique (par exemple : un ou une ministre en exercice) répond directement aux questions des citoyens sur des sujets qui la concerne.

Le Présimètre capitalise sur l'expérience de BURKINAVOTE, une plate-forme de participation citoyenne des OSC à la transparence du processus électoral lors des élections de 2015-2016.



### ÉTAPES DE MISE EN PLACE

1. Lister les engagements politiques à évaluer en se basant sur les engagements du Président/Gouvernement (en se basant par exemple sur le PNDES - Plan National de Développement Économique et Social)
2. Mettre en place une plateforme numérique permettant l'interaction avec les citoyens
3. Construire des relations de partenariat avec d'autres OSC pour enrichir le contenu de la plateforme avec des actualités
4. Sensibiliser au-delà de la plateforme avec des espaces de dialogue physique
5. Production d'émissions de « dialogue citoyen » basées sur les questions de citoyens



## PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

- Le Présimètre a suscité et accéléré l'éligibilité du Burkina Faso au PGO en 2017
- La plateforme a permis aux différents acteurs d'assurer une pratique continue du suivi citoyen
- Les cadres de dialogue et d'interpellation citoyenne permettent d'apporter des correctifs à l'action publique
- Les TIC permettent un suivi en temps réel et une forte implication des jeunes et des femmes dans la gouvernance démocratique
- Le Présimètre est un référentiel d'imputabilité politique et de redevabilité socio-économique
- La capacitation de la société civile est institutionnalisée dans une démarche d'influence politique

➤ L'acculturation citoyenne passe aussi par l'acculturation à la technologie : la plateforme doit être simple d'utilisation

➤ Un tel projet doit se faire en collaboration avec plusieurs OSC. Au Burkina Faso, plus d'une quinzaine d'organisations de la société civile contribue à la plateforme. Chacune mène ses activités au quotidien et partage sur le site les résultats de leurs actions et de leurs enquêtes.



## CONTACT

### LE PRÉSIMÈTRE

@ [info@presimetre.bf](mailto:info@presimetre.bf)

www [www.presimetre.bf/fr](http://www.presimetre.bf/fr)

🐦 [@presimetrebf](https://twitter.com/presimetrebf)



## BONNES PRATIQUES ET ÉCUEILS À ÉVITER

- Le Présimètre ne remplace pas les outils classiques d'évaluation existants (les sondages, rapports d'évaluation, etc.)
- Une plateforme en ligne ne suffit pas, il faut l'accompagner d'animations locales et nationales, et d'un dialogue physique permanent, mis en place dans le cas présent avec les espaces de dialogue citoyen médiatisés



# Les Forums Open d'État, outil de participation citoyenne



## CONTEXTE

Afin de favoriser un travail collaboratif sur les engagements pris dans le PAN, Etalab (administration française qui coordonne la politique d'ouverture et de partage des données publiques et contribue à la mise en œuvre de la politique de gouvernement ouvert) a co-construit et organise depuis 2018 des Forums Open d'État. Ces derniers, ouverts à tous et anonymes, ont pour objectif de faire se rencontrer régulièrement des agents publics impliqués dans des projets d'innovation et des acteurs de la société civile (acteurs privés, associations, ONG...) sur des thèmes spécifiques.

D'une durée de 3 heures, chaque forum débute par 40 minutes d'intervention d'experts sur le sujet abordé afin d'alimenter les réflexions des participants qui travaillent ensuite en groupe sur des « défis ». Le forum se termine par une restitution commune. En amont de l'évènement, un « kit d'appropriation » est envoyé à chaque participant inscrit, afin d'assurer la mise à niveau des connaissances sur le sujet concerné, et un compte-rendu détaillé est systématiquement produit à l'issue du forum.

La démarche du gouvernement ouvert en France s'inscrit sur le long terme. Participer à l'Open d'État permet un suivi régulier des plans d'action et de rendre compte régulièrement de leurs mises en œuvre.



## ÉTAPES DE MISE EN PLACE

1. Identifier avec l'administration un engagement qui présente des avancées significatives ou une mise en perspective par les citoyens et les parties prenantes : par exemple, l'engagement n'est pas totalement terminé mais l'administration veut « tester » son avancement avec la société civile et itérer ensuite
2. Identifier les parties prenantes prioritaires à inviter pour venir débattre du sujet et confronter leurs expériences. Il faut penser à associer l'ensemble des parties prenantes à savoir : autorités locales, société civile, citoyens, secteur privé, administration centrale, etc.
3. Trouver un lieu emblématique de l'innovation ou un événement qui réunit déjà une communauté de personnes qui serait partie prenante directe du sujet sélectionné
4. Mettre en place des ateliers concrets, pouvant donner des résultats directs et faisant collaborer tous les acteurs, experts et néophytes présents lors de l'évènement, afin que l'administration puisse s'en servir et enrichir son approche avec ces contributions
5. Produire et diffuser systématiquement un compte rendu à la suite du forum



## PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

- Ces moments contribuent à créer de la confiance entre les participants, et notamment entre l'administration et la société civile
- Les discussions de fond qui se tiennent lors de ces forums permettent de débloquent certaines situations
- Le kit d'appropriation constitue un premier livrable intéressant pour les participants et permet des discussions sur le fond



## CONTACT

### ETALAB

@ [gouvernement-ouvert@etalab.gouv.fr](mailto:gouvernement-ouvert@etalab.gouv.fr)

www [www.etalab.gouv.fr/forum-open-d-etat](http://www.etalab.gouv.fr/forum-open-d-etat)

🐦 @etalab et #OpendEtat



## BONNES PRATIQUES ET ÉCUEILS À ÉVITER

- Éviter les approches trop « descendantes/top-down » et veiller à maintenir une parité administration/société civile dans les discussions et les invitations au forum
- Définir de manière collective (administration et société civile), lors du premier forum, le format, le contenu et le cadre de dialogue dans lesquels doivent s'inscrire les forums (par exemple, co-élaboration d'un Manifeste) permet une meilleure participation et implication des acteurs mobilisés ainsi que la création d'un cadre de confiance
- Bien cerner les besoins et attentes de la société civile par rapport à ces forums afin d'assurer un intérêt et une participation continus



## Un meilleur dialogue citoyen dans la co-construction du PAN



### CONTEXTE

Dans le cadre de l'élaboration et de la co-construction de son second Plan d'Action National, et conformément aux principes et méthodes du PGO, la Côte d'Ivoire a veillé à la participation active de la société civile, notamment de la Plateforme de la Société Civile Ivoirienne (PSCI-PGO), tout au long du processus. Cela a notamment pris la forme de consultations publiques, d'actions de communication et de sensibilisation, d'ateliers d'évaluation citoyenne et d'ateliers d'élaboration et de validation.

Mais, malgré les bonnes intentions, associer et impliquer pleinement la société civile dans les prises de décision, afin qu'elle puisse jouer son rôle de suivi et d'action citoyenne, peut s'avérer complexe si toutes les parties n'ont pas le même niveau de connaissance des règles et des procédures, et si elles ne sont pas représentées de façon équitable pour garantir un équilibre de parole.

Tout l'enjeu repose sur la manière de formaliser un plan d'action cohérent, non seulement avec les Plans Nationaux de Développement (PND), mais également en accord avec les attentes des citoyens, portées par les organisations actives de la société civile. Comment alors intégrer une nouvelle forme de gouvernance et de participation citoyenne dans un contexte de conduite du changement ?



### ÉTAPES DE MISE EN PLACE

1. Organisation de réunions régulières afin de partager l'état des lieux par rapport à la réalisation des engagements
2. Fournir à la société civile toute l'information et les ressources nécessaires sur les procédures relatives à la mise en œuvre du PGO : l'organisation d'une mise à niveau collective peut s'avérer nécessaire
3. Organiser des sessions de formation de formateurs relative à la mise en place de consultations publiques dans des communes pilotes. Ces formations doivent cibler aussi bien des représentants de l'administration que des personnes issues d'organisations de la société civile afin de créer des binômes/trinômes mixtes
4. Mener des consultations publiques via ces « formateurs » dans plusieurs communes et recueillir les propositions des citoyens
5. Mettre à disposition une plateforme numérique de consultation et communiquer sur l'existence de cette plateforme (lors des consultations publiques notamment)
6. Traduire les préoccupations relevées en propositions d'engagements
7. Organisation par la société civile d'ateliers d'évaluation citoyenne des propositions d'engagements
8. Associer la société civile dans l'élaboration du projet de PAN et lors de sa pré-validation
9. Prévoir un événement de lancement du PAN pour communiquer et sensibiliser au mieux, en incluant les OSC



## PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

- Ne pas hésiter à solliciter et à se faire accompagner par des expert(e)s de pays francophones ayant une expérience plus avancée dans la co-élaboration d'un Plan d'Action National
- La mobilisation de la société civile a permis une montée en compétence de nombreux membres actifs et une meilleure prise en compte des attentes des citoyens
- Tenter de structurer la mobilisation de la société civile par thématique afin de diviser la charge de travail et cibler les compétences de chacun
- Faire équipe : tenter une collaboration la plus rapprochée possible entre les autorités et la société civile afin d'éviter les asymétries d'information
- Afin de recueillir un maximum de propositions via la plateforme de consultation, il est important de communiquer autour de cet outil
- Pour sensibiliser : aborder les sujets de gouvernement ouvert pouvant avoir des impacts sociaux-économiques concrets sur le quotidien des citoyens
- Une fois le Plan d'Action National validé, il est important de faire un retour aux citoyens consultés par expliciter les axes retenus (retour dans les communes consultées)



## BONNES PRATIQUES ET ÉCUEILS À ÉVITER

- Ne pas séparer le renforcement des capacités relatives au PGO : organiser des réunions communes et conjointes entre autorités et société civile, pour tout ce qui concerne l'information et la formation sur les procédures relatives au PGO
- Renforcer les capacités des représentants de la société civile afin qu'ils soient à même de mener leurs propres actions
- Prévenir la confrontation par un cadre de dialogue informé et régulier



## CONTACT

### **Chantal ANGOUA**

Conseillère et point focal PGO  
Ministère des Mines et de l'Industrie de Côte d'Ivoire



# THÈME 4

## PLAIDOYER POUR LE GOUVERNEMENT OUVERT, TROUVER SES ALLIÉS ET LES CONVAINCRE

### COMMENT CONVAINCRE ?

La démarche de gouvernement ouvert et l'adhésion au PGO reposent toutes deux sur une entente et une volonté commune de la société civile et de l'administration. En effet, le PGO se fonde sur une étroite collaboration entre administration et société civile ainsi que sur une gouvernance collégiale associant les deux parties. Au-delà de ces objectifs communs et partagés, cela nécessite une structuration interne de la société civile et de l'administration autour du gouvernement ouvert et de l'adhésion au PGO.

Que vous soyez membre d'une organisation de la société civile, agent public, élu ou citoyen, vous êtes convaincu et souhaitez engager ou approfondir une démarche vers le gouvernement ouvert dans votre pays. Vous allez vous heurter à des réticences. Voici quelques conseils pour (essayer de) convaincre :

Rassurez vos interlocuteurs sur le caractère risqué d'adhérer au PGO et d'ouvrir le gouvernement à la transparence : à moyen terme, il y a davantage à gagner à vouloir ouvrir et partager les informations et les prises de décision, en particulier à une époque où la démocratie participative et la transparence sont des modes de gouvernance moderne et en plein développement (développement du numérique, besoin des citoyens, etc).



Rappelez les points positifs d'une démarche de gouvernement ouvert :

- Elle appuie les projets de réforme en cours sur la modernisation de l'action publique
- Elle met le citoyen au cœur de la vie politique, que ce soit par sa participation aux choix des orientations politiques ou consultation sur des projets de vie locale, et permet une politique plus centrée sur les besoins du citoyen et donc plus adaptée
- Elle renforce la confiance des citoyens dans les institutions publiques, notamment à travers l'amélioration de la qualité des services publics et la redevabilité des agents et des élus
- Elle a des conséquences positives concrètes sur de nombreux domaines essentiels : par exemple, ouvrir le budget permet au citoyen de comprendre les dépenses de l'Etat et d'y adhérer ; indirectement, cela permet l'augmentation du consentement à l'impôt et donc des recettes fiscales
- Elle contribue à l'amélioration de l'image du pays au niveau international : elle permet d'adhérer à la communauté des pays qui mettent l'ouverture, la transparence, la reddition des comptes et la participation citoyenne au cœur de leurs programmes de réforme nationaux
- Elle ouvre l'accès à une communauté qui permet de partager les expériences, les réussites, les questionnements avec ces pays qui en sont membres

Cherchez des alliés au sein de la société civile et également dans l'administration, organisez-vous par thématique afin d'initier, pousser, suivre les thèmes et critères essentiels au gouvernement ouvert

D'autres pays l'ont fait ! Rapprochez-vous des réformateurs de ces pays.

Le séminaire régional #PAGOF a permis de présenter 3 bonnes pratiques et expériences réussies en matière de plaidoyer pour le gouvernement ouvert :

- Tunisie - Réalisation d'un guide sur le gouvernement ouvert pour les communes
- OCDE - Mise en place d'un cadre de référence pour le gouvernement ouvert
- Togo - Parler avec les autorités, convaincre sur un sujet technique : les données ouvertes

## Réalisation d'un guide sur le gouvernement ouvert pour les communes



### CONTEXTE

Le guide « *Mettre en place les principes du gouvernement ouvert : un guide pratique à destination des municipalités tunisiennes* » a été élaboré en 2018. Sa réalisation fait partie du 2<sup>e</sup> PAN de la Tunisie, à travers l'engagement 4 : « Améliorer la transparence et l'ouverture des gouvernement locaux ».

La décentralisation et la transparence sont des points essentiels de l'agenda politique de la Tunisie post-révolution : l'article 139 de la nouvelle constitution tunisienne de 2014 promeut les principes de démocratie participative et de gouvernance ouverte pour les municipalités tunisiennes.

Cependant, la transcription de ces principes théoriques en politiques publiques locales peut s'avérer complexe. Le guide a donc pour objectif de faciliter la compréhension des principes du gouvernement ouvert auprès des élus locaux et des agents administratifs des collectivités, et d'accompagner les municipalités dans l'application de ceux-ci. Il permet également à ces dernières de s'inspirer des cas d'usages nationaux et européens identifiés.

Il a été réalisé par le Ministère des affaires locales et de l'environnement, le CFAD et l'Unité de l'Administration Electronique.



### ÉTAPES DE MISE EN PLACE

**1.** Définir les acteurs de l'élaboration et l'approche collective du processus : co-construire avec différents acteurs (agent de l'administration – ministère, mairie, élus de communes et OSC)

**2.** Réaliser un atelier de cadrage pour définir ensemble les orientations et objectifs :

➤ Qui est la cible de ce guide (car le message diffère si la cible est le citoyen ou l'agent administratif/élu local)

➤ Quelles sont les thématiques prioritaires, les attentes et besoins

➤ Quelle échelle vise-t-on : locale, nationale, internationale ?

**3.** Construire des équipes autour de chaque thème : se focaliser sur quelques thèmes et recueillir l'expertise nécessaire (connaissance du cadre légal, des enjeux locaux)

**4.** Avoir une approche inclusive et pragmatique: construire le contenu en consultant des municipalités diversifiées (petite/grande, rurale/urbaine, avancée en terme de e-gov /néophyte : attentes, besoins, difficultés, connaissances)

**5.** Test du contenu auprès de ces mêmes municipalités

**6.** Atelier final de coordination et finalisation du guide

**7.** Design du guide et mise en forme

**8.** Diffuser le guide au niveau national et local, sous format papier et numérique, et communiquer sur celui-ci

9. Accompagner le guide de formation et sensibilisation à destination des agents et des élus locaux, mais également auprès des citoyens/OSC pour une meilleure compréhension des principes



## PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

- Le guide est construit autour des quatre thématiques du gouvernement ouvert : la transparence, la redevabilité, la participation citoyenne, l'amélioration du service public
- Chaque thématique se traduit par une fiche pratique qui inclut les messages clefs, une description, un focus juridique, des bonnes pratiques ainsi que des cas d'usages nationaux et européens
- La réalisation du guide et la diversité des acteurs mobilisés (élus, mairie, agents administratifs, OSC) a permis une appropriation rapide aux nouvelles règles régissant la gouvernance locale
- Le guide est publié **en licence ouverte**, ce qui permet sa réutilisation libre et gratuite, et en deux langues (FR et AR)



## BONNES PRATIQUES ET ÉCUEILS À ÉVITER

- Identifier des interlocuteurs solides par thématique afin de recueillir rapidement l'information nécessaire
- Même si les cibles sont l'administration et les élus, il est indispensable d'inclure la société civile aux réflexions pour avoir ses besoins et attentes

- Sélectionner des profils différents pour assurer une diversité dans la ligne éditoriale
- Passer rapidement de la théorie à la pratique en introduisant des exemples concrets
- Penser au financement nécessaire pour l'impression, la livraison des guides papiers dans les municipalités
- Ne pas oublier la campagne de diffusion, de communication, de formation et sensibilisation auprès des agents, élus et de la société civile



## CONTACT

### Rim GARNAOUI

Conseillère des services publics  
Unité de l'Administration Électronique,  
Ministère de la Fonction Publique, de la  
Modernisation de l'Administration et des  
Politiques Publiques, Tunisie

Guide disponible en téléchargement sur le site OGP de la Tunisie :

[www.ogptunisie.gov.tn](http://www.ogptunisie.gov.tn) 



# Mise en place d'un cadre de référence pour le gouvernement ouvert



## CONTEXTE

En décembre 2017, le Conseil de l'OCDE adopte la Recommandation sur le Gouvernement Ouvert, qui définit un ensemble de critères pour aider les pays adhérents à concevoir et mettre en œuvre leurs programmes et réformes liés au gouvernement ouvert.

Conçue grâce à la mobilisation d'un groupe informel d'experts, des réseaux régionaux de l'OCDE, ainsi que des résultats d'une enquête diffusée aux 54 pays membres de l'OCDE (2015), la recommandation a également été nourrie par une consultation publique par laquelle de multiples acteurs ont pu contribuer : ONG, fonctionnaires, cadres du secteur privé, académiciens et médias.

La Recommandation propose un cadre analytique unifié du gouvernement ouvert. En effet, les pays reconnaissent de plus en plus le rôle du gouvernement ouvert pour accélérer les réformes autour de la bonne gouvernance et du maintien de la démocratie. Cependant, une analyse des initiatives en cours a révélé l'existence d'une grande diversité au niveau des définitions, des objectifs et des méthodes de mise en œuvre caractérisant les stratégies du gouvernement ouvert. D'où la nécessité d'un cadrage harmonisé.



## OBJECTIFS ET PORTÉE DE LA RECOMMANDATION

- Veiller à ce que les principes du gouvernement ouvert soient ancrés dans la culture de la gestion publique
- Cerner les caractéristiques d'un environnement favorable à une gouvernance efficiente, efficace et intégrée du gouvernement ouvert
- Veiller à ce que les stratégies et initiatives en matière de gouvernement ouvert soient coordonnées avec l'ensemble des objectifs socio-économiques nationaux et sectoriels pertinents, à tous les niveaux d'administration, et qu'elles contribuent à ces objectifs
- Favoriser des pratiques de suivi et d'évaluation et la collecte de données



## LA BOÎTE À OUTIL « Navigateur d'outils innovants du gouvernement ouvert »

Le navigateur d'outils innovants du gouvernement ouvert est une plateforme en ligne qui permet non seulement de soumettre des cas pratiques de réalisation, mais aussi de consulter plus d'une centaine de ressources, compilées par pays, par thématique et par domaine.

L'outil se veut un point unique d'accès à des cas pratiques détaillés :

- Comment trouver des solutions pour promouvoir les principes de transparence ?
- Comment faire participer des parties prenantes ?
- Comment rendre la participation civique attractive ?
- Comment mettre en avant la manière dont les finances publiques sont utilisées ?
- Quelles sont les différentes approches visant à développer les compétences du gouvernement ouvert chez les fonctionnaires ?

En avril 2019, plus de 50 cas sont accessibles en ligne et 50 autres ont été soumis à travers l'interface en ligne. Ils sont principalement en langue anglaise.

## EXEMPLES DE RESSOURCES PROPOSÉES DANS LE KIT

**KIT DE INNOVACIÓN :** *Kit d'innovation - outils pratiques pour impulser l'innovation publique* (Ministère de la Modernisation - Argentine)

Ce kit traite des principes fondamentaux de l'innovation et du design : définition du problème, idéation, prototypage et mise à l'essai.

**OPEN DATA SWISS HANDBOOK** (*gouvernement Suisse*)

Cette ressource fournit un soutien aux individus et aux organisations souhaitant publier des données gouvernementales en open data. Elle est conçue comme un wiki: les contributions d'organisations et de per-

sonnes possédant une expérience des données ouvertes sont les bienvenues. La ressource est organisée par étape : identifiez, préparez, publiez.

**BOÎTE À OUTILS LEGAL LEAKS :** *Guide à l'intention des journalistes sur la manière d'accéder aux informations gouvernementales*

Cette boîte à outils à l'intention des journalistes comprend des conseils concrets sur la manière d'utiliser leurs droits d'accès à l'information. Il repose sur une analyse comparative des lois en matière d'accès à l'information dans la région couverte par l'OSCE (56 États participants en Europe, en Asie centrale et en Amérique du Nord). Il est disponible en 13 versions linguistiques dont le français.



## CONTACT

**Karine BADR**

Analyste des politiques, OCDE

[www.oecd.org/oe.cd/opengov](http://www.oecd.org/oe.cd/opengov)



Toolkit :

[www.oecd-opsi.org/guide/open-government/](http://www.oecd-opsi.org/guide/open-government/)



# Parler avec les autorités, convaincre sur un sujet technique : les données ouvertes



## CONTEXTE

Au Togo, il n'existe pas de tradition de collaboration directe entre gouvernement et OSC dans le domaine du gouvernement ouvert et de l'ouverture des données. Le pays dispose de textes législatifs favorables à l'ouverture des données, sans que le gouvernement n'ait pris un réel engagement sur la voie du gouvernement ouvert.

Côté OSC, il existe des initiatives dont certaines sont naissantes. Cependant, les acteurs de la société civile ne sont pas structurés et n'ont pas forcément de point focal qui dialogue avec le gouvernement au nom de tous les acteurs. C'est dire que les actions au niveau des OSC sont plutôt éparpillées. Il faut également reconnaître que certaines OSC mènent des initiatives importantes qui fédèrent institutions gouvernementales et administratives. C'est notamment le cas de la récente conférence nationale sur les données ouvertes au Togo (novembre 2018).

Aujourd'hui, il est urgent de trouver les moyens nécessaires pour une unité d'action entre les OSC d'une part, et d'autre part entre ces dernières et le gouvernement. Il est devenu urgent d'amener le gouvernement à adhérer au gouvernement ouvert et au PGO pour que le pays fasse de l'ouverture des données une réalité dans tous les sens du terme ; et en faire bénéficier les retombées pour le pays : une gouvernance participative, la redevabilité, les avantages sociaux, économiques et environnementaux, etc. Entre temps, la structuration du dialogue des OSC sera essentielle pour porter au mieux le sujet de l'ouverture des données au plus haut niveau politique.



## ÉTAPES DE MISE EN PLACE

- 1. Formation et sensibilisation d'un plus grand nombre d'acteurs des OSC sur les questions Open data :** il s'agit d'amener les acteurs des OSC eux-mêmes à comprendre les enjeux de l'Open data, à en maîtriser les éléments de langage pour mieux les vulgariser et les porter au sein de la société civile comme auprès des autorités.
- 2. Sensibilisation des acteurs publics sur la mise en œuvre réelle des textes de loi pour l'accessibilité aux infos :** le Togo dispose de texte de loi sur l'accès à l'information publique. Malheureusement il reste ignoré ou non-effectif dans les faits. Les acteurs publics sont encore réticents à fournir au public des informations publiques.

### 3. Structurer le dialogue OSC-administration : il est essentiel de créer des points de contact, une plateforme de dialogue OSC-Gouvernement.

L'idée étant de faire tomber les barrières et faire dissiper les peurs, il est nécessaire de créer un climat de confiance. Si les OSC pensent à tort ou à raison que le gouvernement fait de la rétention d'info, ce dernier n'est pas forcément conscient des enjeux pour le pays d'un réel partage des infos publiques.



## PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

- Le dialogue OSC/Gouvernement est synonyme de gouvernance participative et donc d'apaisement du climat social
- L'ouverture des données permet de créer de la richesse en favorisant la création de nouvelles entreprises de services aux citoyens et donc développe l'économie et les services publics
- Encourager la co-crédation est essentiel car elle contribue aussi à créer un climat de confiance
- Faire des deux parties des partenaires et non des adversaires

## BONNES PRATIQUES ET ÉCUEILS À ÉVITER

- Éviter de montrer l'Open Data comme un outil de pression sur les gouvernants
- Encourager davantage le data journalisme et donc inclure la communauté des médias et des journalistes
- Créer un cadre de concertation inclusif, des liens et un cadre de dialogue régulier
- Cartographier et fédérer les OSC compétentes sur le domaine traité (données ouvertes)
- Éviter les copier/coller des modèles



## CONTACT

**Richard FOLLY**

Datascientist

**Tobias CARLOS**

Journaliste



# THÈME 5

## ASSOCIER L'INNOVATION POUR RENFORCER LES CAPACITÉS ET MOBILISER LES ÉCOSYSTÈMES

### POURQUOI ?

Les incubateurs, les espaces de formation et d'innovation numérique se développent de manière exponentielle en Afrique ces dernières années. Les communautés se créent, se consolident, construisent ensemble des mécanismes d'échanges, et sont en phase avec les impératifs de développement socio-économique. Ces espaces communautaires et les nouvelles compétences développées peuvent faire émerger des projets innovants et à fort potentiel de transformation à même de renforcer le gouvernement ouvert.

**La mobilisation, dans la durée, d'une communauté d'acteurs variés autour des objectifs du gouvernement ouvert est indispensable.** Agents publics, représentants de la société civile, universitaires, étudiants et entrepreneurs : tous ont une place à prendre dans la transition vers un gouvernement ouvert.

### EN PRATIQUE

S'il existe une multitude d'approches et de façons de faire pour construire des communautés apprenantes et innovantes, elles répondent toutes à des valeurs et des principes communs :

➤ **La bienveillance et l'écoute désintéressée des acteurs :** la capacité des organisateurs à créer un cadre de confiance, libéré des aprioris des postures d'autorité ou de hiérarchie sociale, est centrale à l'intégration d'acteurs habituellement éloignés ou repoussés des lieux d'innovations.

➤ **La primauté de l'action et du « faire »** plutôt que le débat et le dogme : l'expérimentation est au centre de toute démarche d'innovation. Plutôt que de discuter, il s'agit ici de « mettre les mains dans le cambouis » et de faire confiance à l'intelligence collective.

➤ **L'approche itérative :** par le prototype puis le test auprès des utilisateurs, les idées sont rapidement éprouvées plutôt que d'être présentées au monde après des mois de travail, assurant ainsi la réussite du projet. Les boucles itératives raccourcies permettent aux projets d'avancer par étape et d'adapter leurs produits ou services en fonction des retours de terrain.

➤ **L'attention portée à la radicalité :** l'innovation radicale est aujourd'hui à l'origine des projets les plus salués. Par de nouveaux procédés, par une approche contre-intuitive, par une volonté de repartir de zéro : les acteurs de l'innovation s'affranchissent des codes et des cadres de production et inventent de nouveaux marchés, de nouveaux usages. Pour détecter ces potentiels d'innovation, développer une posture d'écoute est primordiale.

Au-delà des valeurs, des contingences matérielles, méthodologiques et spatiales sont nécessaires pour provoquer l'innovation :

➤ **La création d'un lieu ou d'événements réguliers** permettant à la communauté de se construire, de se rencontrer, de se retrouver est centrale.



➤ **La proposition d'un cadre d'action et d'activité** est également nécessaire pour organiser les échanges et assurer la productivité des échanges (design thinking, facilitation, mindmapping, etc.). De nombreuses méthodes existent pour faire émerger ou pour mener à bien des projets co-construits à l'aide de l'intelligence collective.

➤ **La mise en place d'outils de communication numérique** (si possible) pour assurer une continuité des échanges : réseaux sociaux, forum, salon de discussion. Tous ces supports permettent de mobiliser et d'informer les acteurs. Ces canaux doivent être clairement présentés, peu nombreux et actifs (parfois par une action d'animation de la part des organisateurs).

➤ **Le recours au mécénat de la part d'acteurs publics ou privés** : l'apport de fonds est nécessaire dans un second temps pour assurer la pérennisation des projets ou leur changement d'échelle. Un travail de partenariat ou de plaidoyer auprès d'acteurs majeurs est nécessaire. Attention, la négociation ne doit pas se faire au détriment de l'indépendance des projets, ni au détriment de la liberté d'action des porteurs de projet.

Nous souhaitons également vous mettre en garde sur un certain nombre d'écueils qui écorchent les capacités d'innovation des communautés.

## ECUEILS À ÉVITER

➤ **Le solutionnisme numérique** : véritable tropisme de toute communauté innovante, le solutionnisme numérique consiste à proposer par défaut et par « effet de mode » une approche numérique aux problématiques présentées. Attention à maintenir une distance critique : une plateforme numérique est, entre autre, souvent excluante, difficile à faire évoluer dans le temps et difficile à faire adopter par ses utilisateurs potentiels. Peut-elle vraiment répondre à la problématique ?

➤ **L'éparpillement des projets** : dans un souci d'équité et de volonté d'apparaître active, certaines communautés s'empêchent de dire non à des projets fébriles ou voués à l'échec. Il est crucial de réunir la communauté autour de 2 ou 3 projets phares dont le développement mobilise à tour de rôle toutes les énergies et toutes les expertises.

➤ **L'instrumentalisation politique** : le recours au soutien politique est à double tranchant. D'un côté, il peut apporter une visibilité et un soutien symbolique non-négligeable au projet et accélérer sa mise en œuvre. De l'autre, il peut déposséder le projet de ses porteurs et précipiter sa chute ou sa dénaturer en un objet de communication politique de court terme. Il est donc nécessaire d'approcher les responsables politiques avec un discours et des propositions claires et bien mûries.

➤ **La récupération commerciale** : les investisseurs privés sont à traiter avec respect mais prudence. Un projet lié au gouvernement ouvert a-t-il vraiment vocation à bénéficier d'un soutien privé ? Les contrats proposés peuvent-ils toujours garantir le service de l'intérêt général ? La pérennisation promise par la mise sous licence (propriété intellectuelle) ne condamne-t-elle pas le projet ?

Le séminaire régional #PAGOF a permis de présenter 3 bonnes pratiques et expériences réussies en matière d'innovation pour renforcer les capacités et mobiliser les écosystèmes:

- Côte d'Ivoire - L'incubateur O'Village, un espace d'innovation aux technologies ouvertes
- France - Entrepreneur.e d'intérêt général (EIG) par Etalab
- Tunisie - El Space, hub d'innovation social

## L'incubateur O'Village, un espace d'innovation aux technologies ouvertes



### CONTEXTE

Créé en 2014 dans un esprit pionnier, O'Village est un espace d'intelligence collective et d'innovation sociale lié au numérique au sein duquel, dans un esprit de partage de savoirs, des jeunes apprennent à utiliser les logiciels libres. Tous, de profil et de formation différents, se retrouvent en ce lieu pour échanger, discuter, partager, collaborer et innover ensemble. Cet espace a décidé de faire du Logiciel Libre sa culture en se basant sur une communauté indépendante et compétente. O'Village peut donc être qualifié de tiers-lieu du libre et de l'open-source.

Les tiers-lieux ont fait leur apparition il y a quelques années en Afrique francophone. Dans la foulée de Jokkolabs ou CTIC à Dakar, ou encore d'Akendewa à Abidjan, les espaces de coworking, incubateurs, tech hubs et autres fab labs se développent rapidement.

O'village est également une communauté gérée par l'ensemble de ses membres, tous appelés à s'impliquer dans la gestion et l'animation de l'espace.

La Côte d'Ivoire connaît une dynamique de densification de son écosystème depuis 2014, et, à l'instar du Kenya et du Maroc, le pays a également lancé un Schéma Directeur National afin d'appuyer le développement des TIC et a déployé de nombreuses mesures pour simplifier la création d'entreprises et encourager l'émergence d'entreprises TIC. Un environnement qui a encouragé de nombreux jeunes ivoiriens à faire face au chômage à travers l'entrepreneuriat du numérique.



## ÉTAPES DE MISE EN PLACE

1. Qualifier un besoin : manque d'un lieu commun, manque d'une communauté identifiée
2. Bâter une communauté autour de valeurs, définir ce qui la rassemble (open source, innovation numérique, femmes entrepreneures...)
3. Réunir et animer la communauté autour de projets communs
4. Donner aux membres de la communauté les moyens d'agir : formations, renforcement de capacités, rencontres



## CONTACT

**Cyriac GBOGOU**

@ info@ovillage.ci

www <http://ovillage.ci/>

@OvillageCi



## PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

- Mise en place d'une communauté qui fait la force du lieu
- Mise en pratique de l'esprit de la communauté du libre Ubuntu en tant que socle
- Promotion d'initiatives intéressantes et inspirantes



# Entrepreneur.e d'intérêt général par Etalab



## CONTEXTE

Afin de s'ouvrir à de nouvelles méthodes de travail et faire entrer de nouvelles capacités, le gouvernement français a lancé en 2016 le programme « Entrepreneur d'Intérêt Général » (EIG) qui a pour principe de recruter à court terme, au sein de l'administration, des personnes issues du privé, ou de la société civile, dotées de compétences numériques d'exception, et qui utiliseront la donnée pour résoudre des défis d'intérêt général.

Ces défis sont sélectionnés par appel à projets selon des critères d'impact pour les métiers de l'administration et les citoyens, d'innovation technique et d'ouverture à de nouvelles méthodes de travail.

Les objectifs du programme sont de :

- Développer l'innovation ouverte au sein de l'administration : améliorer la connaissance par les administrations de nouvelles ressources et accélérer la capacité d'expérimentation de nouvelles idées
- Favoriser l'engagement citoyen au sein de l'administration : ouvrir davantage l'administration aux initiatives d'intérêt général de la société civile et favoriser l'articulation harmonieuse de ces initiatives avec l'action publique



## ÉTAPES DE MISE EN PLACE

1. Sélectionner les défis : les administrations proposent des défis de transformation numérique en répondant à un appel à projets
2. Définition cadrée du projet : durée de 9 à 10 mois, sujet spécifique, responsable projet déterminé et responsable administration bien identifié (« mentors »)
3. Se doter d'un jury paritaire composé de personnalités issues de l'administration, du numérique ou de la recherche pour sélectionner les défis
4. Sélection des candidats EIG : des profils aux compétences numériques pointues postulent à un appel à candidatures pour relever les défis
5. Sélection des candidats : les « mentors » de chaque défi participent au jury de sélection des candidats pour être sûrs de trouver leur perle rare
6. Accompagnement des EIG et de leurs projets par les équipes d'Etalab pendant 10 mois en itérant sur le projet afin de l'améliorer



## PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

- S'assurer un portage politique fort : le soutien du défi à un haut niveau hiérarchique est crucial pour intégrer le projet à l'action globale de l'administration d'accueil, et ainsi pérenniser le défi
- Au quotidien, installer plus de rituels collectifs au sein des équipes pour mieux partager les informations (réunions type « stand-ups », sessions d'entraide, formations pair-à-pair, etc.), permet de favoriser la créativité au sein des équipes
- Pour rompre l'isolement dans un environnement de travail nouveau et inconnu, recruter plusieurs EIG sur un même défi permet d'allier des compétences complémentaires pour proposer des outils bien pensés sous tous les angles
- Ce programme a permis de développer une communauté (comprenant administrations, initiatives citoyennes et incubateurs/start-ups etc.) engagée pour l'intérêt général et le service public

➤ Pour que les EIG puissent travailler dans de bonnes conditions à résoudre les défis, mettre à disposition du matériel informatique nécessaire au développement rapide des projets : serveurs de calculs ou d'hébergement, ordinateurs performants, etc. Une connexion internet limitée (soit par filtrage de sites soit par filtrage de ports) rend notamment la vie d'un développeur très difficile

➤ Commencer les démarches d'ouverture de données plusieurs mois en avance si cela prend du temps, afin que les EIG puissent travailler sur les données dès le premier jour



## CONTACT

**ETALAB**

@ [entrepreneur-interet-general@data.gouv.fr](mailto:entrepreneur-interet-general@data.gouv.fr)

[www.entrepreneur-interet-general.etalab.gouv.fr/](http://www.entrepreneur-interet-general.etalab.gouv.fr/)

@ [eigforever](https://twitter.com/eigforever)



## BONNES PRATIQUES ET ÉCUEILS À ÉVITER

- Laisser aux EIG comme aux mentors la possibilité d'approfondir des pistes annexes au projet principal, et de valoriser ces expérimentations, qui font la force du programme
- Pour les mentors : savoir faire le pont entre des personnes aux compétences diverses est un rôle essentiel pour construire des outils numériques pérennes et adaptés aux utilisateurs



## El Space, hub d'innovation sociale



### CONTEXTE

La « révolution du jasmin » a entraîné en Tunisie un véritable réveil de l'engagement civique. S'inscrivant directement dans cette dynamique, El Space offre, depuis 2015, un espace de coworking, travaillant sur le renforcement des capacités entrepreneuriales des jeunes désireux de s'engager au service de l'intérêt général, en organisant des sessions de formation leur permettant d'acquérir ou d'approfondir des connaissances qui les aideront à devenir plus autonomes dans leur projet d'innovation sociale.

Le concept d'El Space est simple : il s'agit d'accompagner des entrepreneurs dans la création d'une activité économique viable dans l'objectif de répondre à des besoins sociaux et environnementaux. C'est le concept d'innovation sociale.

Ses co-fondateurs se sont également donné pour mission de rassembler une communauté qui tend à être instigatrice d'un réel changement à travers des activités également ouvertes au public : conférences, ateliers, ou cercles de discussions autour de plusieurs sujets (économie de partage, crowdfunding, environnement, justice climatique, etc...).



### ÉTAPES DE MISE EN PLACE

Pour permettre à ces entreprises de devenir durables, El Space propose une incubation reposant sur trois piliers : l'accompagnement, l'hébergement et la mise en réseau.

- 1. L'accompagnement :** des experts et expertes de plusieurs disciplines viennent accompagner les jeunes entreprises ou entrepreneurs résidant à El Space. Ils leur apportent des connaissances en design thinking, gestion financière, techniques de vente, ou pratique d'un logiciel.
- 2. L'hébergement :** El Space héberge les bureaux de plusieurs entrepreneurs, favorisant la mutualisation des temps de formation, le travail collaboratif et l'apprentissage au quotidien.
- 3. La mise en réseau :** indispensable, c'est elle qui va noyauter la communauté, donner une voix et une audience pour partager les expériences, s'enrichir de rencontres et réaliser des projets en commun.



## PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

- Le choix des disciplines partagées ou enseignées par les experts se fait en se basant sur les besoins réels des entrepreneurs hébergés
- La communauté mise en place permet l'échange de bonnes pratiques, mais aussi de partager les échanges de compétences et d'expériences
- El Space ne finance pas directement les projets des incubés. Il facilite néanmoins la mise en relation avec des organisations qui investissent ou prêtent des fonds et offre aux projets une bonne visibilité et un socle de crédibilité



## BONNES PRATIQUES ET ÉCUEILS À ÉVITER

- Éviter le risque de déconnexion en passant trop de temps isolé à l'apprentissage théorique. C'est pourquoi El Space propose un mélange de pratique et d'apprentissage par la communauté : l'innovation sociale étant un domaine en rapide évolution, il est encore plus important de rester en contact les uns avec les autres et d'apprendre ensemble.
- Une relation de confiance à construire : cette relation doit s'installer entre les personnes qui décident et qui innovent, et celles qui sont impliquées dans le processus pour donner leur point de vue et leurs connaissances sur le problème. Par exemple, lorsqu'il est question de projets touchant des minorités ou des personnes dont les droits civiques sont limités, il est

essentiel de créer une relation de confiance entre l'équipe d'innovation sociale et les personnes vulnérables de la communauté impliquée.

- Développer une compréhension partagée : dans les relations entre les financeurs et l'équipe opérationnelle en charge d'innovation sociale, il est important de définir les attentes de chaque côté, et de développer une compréhension partagée du processus mis en place, ainsi que de ce qui peut être mis en œuvre de manière réaliste.



## CONTACT

### EL SPACE

10 Bis Algerie Street  
Tunis, Tunisie 1000

@ [ahla@elspace.org](mailto:ahla@elspace.org)

@ [elspace\\_cw](https://twitter.com/elspace_cw)



# POUR ALLER PLUS LOIN :

## Ressources complémentaires à chaque thématique

---



# THÈME 1 :

## FACILITER LA LIBRE CIRCULATION DES IDÉES PAR LE DROIT D'ACCÈS À L'INFORMATION



### PRÉSENTATIONS POWERPOINT

➤ **Présentation PowerPoint** : Mise en place de la plateforme Informini dans le cadre de l'initiative « Onshor », Charfeddine YAKOUBI, Cofondateur de l'initiative Onshor en Tunisie

➤ **Présentation PowerPoint** : Mise en place de la loi sur le droit d'accès à l'information, Hatim MOURADI, Chef de la division de l'innovation et du programme de modernisation, Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration du Maroc

➤ **Présentation PowerPoint** : Rendre effectif le droit d'accès à l'information en l'absence d'une loi spécifique, Sylla SOW, Chercheur Associé, Article 19, Sénégal



### SITES INTERNET

👉 Site [right2info.org](http://right2info.org) : site qui fournit des documents à jour sur l'état actuel du droit à l'information publique détenu par des organismes publics ainsi que par des entités exerçant des fonctions publiques ou qui fonctionnent avec des fonds publics (site uniquement en anglais)

👉 Site [Alavati](http://alavati.org) : plateforme proposée en open-source par l'organisation My Society. Depuis les débuts du projet, ce sont des dizaines de pays qui ont mis en place grâce à cet outil, une plateforme en ligne d'accès à l'information

Exemples :

👉 [Ask Your Gov](http://askyourgov.org), Uganda

👉 [Ask the EU](http://asktheeu.eu), Union Européenne

👉 [InfoLib](http://infolib.org), Liberia



### RAPPORTS ET DOCUMENTS

👉 [Le gouvernement ouvert au Maroc, Examens de l'OCDE sur la gouvernance publique](http://www.oecd.org/morocco/governance), OCDE, 2015. La Revue du Gouvernement Ouvert au Maroc analyse les politiques et les pratiques de gouvernement ouvert ainsi que l'application de leur cadre institutionnel et juridique selon les instruments de l'OCDE. La revue fournit aux décideurs politiques marocains, aux fonctionnaires du secteur public et aux activistes de la société civile des indications pratiques concernant la façon d'améliorer et de mettre en œuvre avec succès leur programme national de gouvernement ouvert

👉 **Rapport sur la place de l'accès à l'information dans la lutte contre la fistule obstétricale dans la région de Tambacounda**

Article 19, 2014. A l'occasion de la célébration, le 28 septembre, de la journée du droit de savoir, Article 19 publie une étude sur l'accès à l'information dans le cadre de la lutte contre la fistule obstétricale à Tambacounda dans la région Sud Est du Sénégal. Article 19 lance en outre un appel aux autorités pour la consécration du droit d'accès à l'information à travers l'adoption d'une loi et l'amélioration de l'accès à l'information sur la santé de la reproduction des femmes

👉 **Agenda pour la liberté d'expression en Afrique de l'Ouest** 2017-2018, Article 19, 2018. Rapport avec des exemples du Sénégal, du Burundi, de Gambie, du Togo et du Niger. Focus sur quelques tendances de la liberté d'expression à travers les cinq piliers: médias, numérique, espace civique, transparence et protection

## THÈME 2 : RÉPONDRE AUX DÉFIS DE TRANSPARENCE ET GOUVERNANCE FINANCIÈRE



### PRÉSENTATIONS POWERPOINT

➤ **Présentation PowerPoint** : L'index du budget ouvert pour l'Afrique francophone, Agnès KABORE, Centre pour la Gouvernance Démocratique, Burkina Faso

➤ **Présentation PowerPoint** : L'expérience sénégalaise en matière de transparence budgétaire et financière, Cheikh Fall MBAYE, Directeur de la promotion de la bonne gouvernance et Point Focal PGO, Secrétariat d'État chargé de la Promotion des Droits humains et de la Bonne gouvernance, Ministère de la Justice

➤ **Présentation PowerPoint** : Expérience du Bénin sur la participation citoyenne sur les données financières de l'Etat, Dieudonné HOUINSOU, Social Watch Benin

➤ **Présentation PowerPoint** : Présentation de Mizianatouna, plateforme numérique du budget ouvert – Tunisie, Aymen LAROUSSE, Directeur Comité du Budget, Ministère des Finances de Tunisie



## DOCUMENTS ET GUIDES SUR LA TRANSPARENCE DES FINANCES PUBLIQUES ET DU BUDGET

 [Guide de la transparence dans les rapports budgétaires du gouvernement](#), International Budget Partnership

 [Manuel sur la transparence des finances publiques](#), International Budget Partnership

 [Transparence budgétaire – Les meilleures pratiques de l'OCDE](#), OCDE

 [Code de Transparence dans la Gestion des Finances Publiques au sein des pays de l'UEMOA](#) (Directive N°01/2009/CM/UEMOA)

 [Le code de transparence budgétaire du FMI](#), Fond Monétaire International

 [Manuel sur la transparence des finances publiques du FMI](#), Fond Monétaire International

 [Enquête sur le Budget Ouvert, Résultat du classement par pays par IBP](#)



## RÉSEAUX ET ORGANISATIONS

 [Site IBP – International Budget Partnership](#)

 **CABRI** : L'Initiative Africaine Concertée sur la Réforme Budgétaire est une organisation intergouvernementale, qui collabore avec les Ministères africains des Finances et du Budget à l'élaboration et à la mise en œuvre de réformes qui déboucheront sur des systèmes de gestion des finances publiques plus fonctionnels.

 **GIFT** : L'Initiative mondiale pour la transparence des finances publiques (GIFT) est un réseau mondial qui facilite le dialogue entre les gouvernements, les organisations de la société civile, les institutions financières internationales et d'autres parties prenantes afin de trouver et de partager des solutions aux problèmes de transparence et de participation budgétaires.

 **Initiative BOOST de la Banque Mondiale** : L'initiative BOOST, un effort collaboratif de la Banque mondiale lancé en 2010, vise à faciliter l'accès aux données budgétaires et favoriser leur utilisation pour améliorer la prise de décisions et la reddition de comptes. Ce portail propose un outil en ligne de visualisation et d'analyse de données, en plus du téléchargement de ces données.



## QUELQUES SITES UTILES ET OUTILS PRATIQUES

 **Datafin** : Exemple de Datathon réalisé en France en 2018 sur la transparence financière et les données associées. Ce datathon a été organisé avec le concours du Ministère de l'Action et des Comptes publics, de la Cour des Comptes et de la Direction du Numérique et du Système d'Information et de Communication de l'État (DINSIC)

 **#AskGouvBenin** : Un format interactif de sessions d'échanges et de questions-réponses en vidéo entre les autorités béninoises (pouvoir exécutif) et les citoyens béninois en général, internautes en particulier. Les sessions se déroulent sur les comptes Facebook (Facebook.com/gouvbenin) et Twitter (twitter.com/gouvbenin) du Gouvernement du Bénin au sujet des réformes, des actions, et des réalisations du gouvernement.



 [Site de la Direction de la Préparation et du Suivi de l'Exécution de la Loi de Finances](#), Direction Générale du Budget (Rodrigue CHAOU, Directeur Général du Budget)

 [Site du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan du Sénégal](#) : Publication de nombreux documents budgétaires, Lois de finances, note de conjoncture, etc...

 [Site de la Direction du Budget du Sénégal](#) : Publication de nombreux documents budgétaires, guides, manuels, support de communication, etc...

 [Site de Mizaniatouna](#)

et  [Vidéo Youtube](#) : MizaniAtouna, les données budgétaires accessibles à tous en Tunisie Vidéo en Français qui présente la plateforme Mizaniatouna :

 [Budget Monitor Georgia](#) : Portail de visualisation de données budgétaires développé par la Cour des Comptes de la Géorgie en 2017 qui a gagné plusieurs prix (dont celui de GIFT et du PGO) pour sa pertinence en termes de simplification de données et d'informations sur le budget national mais aussi local. Par exemple, la plateforme permet aussi à tout citoyen de pouvoir saisir la Cour des Comptes pour demander un contrôle dans une institution publique

 [Budget citoyen du Burkina Faso 2018 et 2019](#) : Exemple d'outil de sensibilisation

 [www.dgb.gov.bf/index.php?option=com\\_edocman&view=document&id=1489](http://www.dgb.gov.bf/index.php?option=com_edocman&view=document&id=1489)

 [www.dgb.gov.bf/index.php?option=com\\_edocman&view=document&id=1595](http://www.dgb.gov.bf/index.php?option=com_edocman&view=document&id=1595)

 [Budget citoyen du Bénin 2019](#) : Exemple d'outil de sensibilisation

## THÈME 3 : LES NOUVEAUX CADRES DE PARTICIPATION CITOYENNE



### PRÉSENTATION POWERPOINT

 [Présentation PowerPoint](#) : Le Présimètre : Un outil de contrôle citoyen au service du gouvernement ouvert, Luther YAMEOGO, Expert Gouvernance Démocratique, Burkina Faso



### BOITE À OUTILS

 [Boîte à outils – Les démarches de participation citoyenne, site de l'administration française](#) : Boite à outil qui présente sous la forme de fiches pratiques différentes démarches pour faciliter et encourager la participation citoyenne.



### EXEMPLES DE PLATEFORMES DE PARTICIPATION CITOYENNE

👉 [Site du Présimètre](#) :

👉 [Autres plateformes de contrôle et d'évaluation citoyenne](#) :

Burkina Faso : 👉 [www.burkinavote.com/](http://www.burkinavote.com/)

France : 👉 [www.luiresident.fr/](http://www.luiresident.fr/)

Bénin : 👉 [talonmetre.bj](http://talonmetre.bj)

Nigéria : 👉 [www.buharimeter.ng/](http://www.buharimeter.ng/)

👉 [Plateforme de consultation publique en Côte d'Ivoire](#) :

➤ [Autres formes de dialogue entre élus et citoyens](#) :

👉 [Émission TV au Burkina Faso](#) :

👉 [Plateforme de réclamations en ligne liées au service public au Maroc](#)

👉 [Plateforme de consultation en ligne et de débat public en Tunisie](#)



### COMPTES RENDUS DÉTAILLÉS ET THÉMATIQUES TRAITÉES LORS DES FORUMS OPEN D'ÉTAT

➤ [Forum n°1 : co-construisons le Forum du gouvernement ouvert](#). Ce premier événement a permis de réaliser un Manifeste, cadre de dialogue collectif.

➤ [Forum n°2 : Publier en open data les données du répertoire des représen-](#)

[tants d'intérêts](#) - Avec la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique.

➤ [Forum n°3 : Science Ouverte](#) avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Organisé à Toulouse et faisant suite au [plan d'action national pour la science ouverte](#), le forum était inscrit comme événement satellite de l'Euroscience Open Forum, la plus grande rencontre interdisciplinaire sur la science et l'innovation en Europe.

➤ [Forum n°4 : Data.gouv.fr et les algorithmes à l'épreuve de la médiation numérique](#). Le forum s'est tenu à Nantes lors des rencontres Numérique en Commun[s] propulsées par la [Mission Société Numérique](#) de l'agence du Numérique et de la [Mednum, la coopérative des acteurs de la médiation numérique](#). L'inclusion de ce forum Open d'Etat au programme de [Numérique en Commun\[s\]](#) visait à s'appuyer sur la contribution des professionnels de la médiation numérique pour répondre à ces enjeux.

➤ [Forum n°5 : l'ouverture des données essentielles de la commande publique](#). Le forum avait pour ambition de présenter au public l'obligation de publication des données essentielles de la commande publique (les DECP) en open data, les récents développements d'outils facilitant leur lecture, les opportunités d'usages qui peuvent en être faits par des acteurs du public, du privé et du secteur associatif.



## THÈME 4 : PLAIDOYER POUR LE GOUVERNEMENT OUVERT, TROUVER SES ALLIÉS ET LES CONVAINCRE



### À PROPOS DE L'OCDE

 [Recommandation du Conseil de l'OCDE sur le Gouvernement Ouvert](#), OCDE, 2017

 [Synthèse de la Recommandation du Conseil de l'OCDE sur le Gouvernement Ouvert](#)

 [Boite à outils OCDE, navigateur d'outils innovants du gouvernement ouvert](#) : Plateforme en ligne qui permet non-seulement de soumettre des cas pratiques de réalisations, mais aussi de consulter plus d'une centaine de ressources, compilées par pays, par thématique et par domaine



### DOCUMENTS ET GUIDES

 [Mettre en place les principes du gouvernement ouvert, un guide pratique à destination des municipalités tunisiennes](#), Ministère des Affaires locales, CFAD, EF, 2018 : Guide disponible en téléchargement sur le site OGP de la Tunisie (FR et AR)

 [Guide du Gouvernement ouvert pour les sceptiques, en Français](#), PGO, 2018 : le guide présente les connaissances acquises et arguments pour convaincre sur le gouvernement ouvert dans cinq domaines : (1) la prestation des services publics; (2) les possibilités d'affaires; (3) l'efficacité et l'économie de coûts du gouvernement; (4) la prévention de la corruption; (5) la confiance envers le gouvernement

## THÈME 5 : ASSOCIER L'INNOVATION POUR RENFORCER LES CAPACITÉS ET MOBILISER LES ÉCOSYSTÈMES



### PRÉSENTATIONS POWERPOINT

➤ **Présentation PowerPoint** : Programme d'Entrepreneur d'Intérêt Général (EIG), Mathilde BRAS, Etalab, France

➤ **Présentation PowerPoint** : El Space : hub d'innovation social



### HUBS EN AFRIQUE FRANCOPHONE

👉 **Baby Lab** : Installé en 2016, BabyLAB est le premier laboratoire de fabrication numérique (FabLab) de Côte d'Ivoire. Il offre un espace de formation informatique, de fabrication numérique et d'accès à internet, axé sur les logiciels libres. L'objectif est de réduire les inégalités d'accès à l'emploi ou à la formation.

👉 **Assoya** : Ouvert en 2017, Assoya est un incubateur qui a vocation à accompagner les femmes entrepreneures et porteuses de projets à impact social ou environnemental, dans leur formation professionnelle, de l'incubation de projet et de la mise en réseau.

➤ **Rufisque Tech Hub** : Installé à Rufisque, à 25 km à l'est de Dakar, le Rufisque Tech Hub est une communauté de personnes passionnées par l'usage des outils technologiques au service du développement et de la citoyenneté. Ce laboratoire d'innovation permet aux organisations de l'économie sociale et solidaire d'accéder aux compétences – bénévolat ou mécénat – dont elles ont besoin.

👉 **Jokkolabs** : Lancés en 2010 à Dakar, les espaces de travail collaboratif Jokkolabs répartis dans plusieurs pays d'Afrique visent à créer des réseaux d'entrepreneurs en valorisant différents types de profils, de l'artisan à l'ingénieur pour mutualiser les savoirs.

👉 **El Fab Space** : Un projet de FabLab issu du partenariat entre "El Space" et "OpenFab Tunisia" voulant rapprocher le prototypage de l'entrepreneuriat pour renforcer ces deux activités mutuellement.

👉 **Dar El Harka** : Premier espace de coworking situé au cœur de la Médina de Tunis qui permet aux métiers et arts en voie de disparition de partager leur savoir-faire afin de préparer une nouvelle génération d'artisans et d'artistes.

👉 **OpenFab Tunisia** : Association tunisienne créée en juin 2015, qui a pour objectif de promouvoir la culture DIY (Do It Yourself), l'Open Source Hardware et les Fablabs.



## DOCUMENTS

 [Rapport : Les civic tech en Afrique : Citoyens et technologies pour dynamiser la démocratie. Premier bilan au Bénin, Au Kenya, au Sénégal et en Tunisie](#), CFI



## À PROPOS DES EIG

 [Mini-guide pour la réussite d'un défi EIG](#) : Ce mini-guide veut attirer l'attention sur les points importants à garder en tête tout au long des 10 mois du défi EIG

 [Mini-guide pour l'ouverture du code source d'un défi EIG](#) : Les EIG utilisent des logiciels open source, mais ils vont aussi produire du code et le publier sous licence libre. Ce mini-guide répond à des questions très générales sur l'ouverture des codes sources de l'administration par les EIG

 [La politique de contribution de l'état aux logiciels libres](#), Direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'État (DINSIC), France : Publiée en mai 2018, elle donne le cadre dans lequel les organismes publics peuvent contribuer à l'écosystème des logiciels libres

 [Le Github des EIG](#) : Le code des projets développé dans le cadre des défis EIG

## AUTRES RESSOURCES



## PRÉSENTATIONS POWERPOINT

➤ [Présentation PowerPoint](#) : Etat des lieux du PGO en Afrique francophone, Lesly BAESENS, Chef de projet, Mécanisme Indépendant d'évaluation du PGO

➤ [Présentation PowerPoint](#) : Porter le gouvernement ouvert sur la durée : l'expérience de la Tunisie dans le PGO, Khaled SELLAMI, Directeur de l'Unité de l'Administration Electronique, Point Focal PGO, Ministère de la Fonction Publique, de la Modernisation de l'Administration et des Politiques Publiques, Tunisie

➤ [Présentation PowerPoint](#) : Pour une action publique transparente et collaborative, Amélie BANZET, Etalab, France

➤ [Le livret du participant](#), séminaire régional #PAGOF

 [La page youtube du #PAGOF](#) sur laquelle vous trouverez 5 vidéos de participants du séminaire répondant à quelques questions sur le gouvernement ouvert. Ces vidéos ont été réalisées pendant le séminaire régional #PAGOF à Tunis

 [Site du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert](#) : Site majoritairement en anglais

Vous souhaitez organiser et animer des ateliers afin de sensibiliser et mobiliser un groupe de personnes au gouvernement ouvert et à l'adhésion au PGO, ou pour co-construire et co-rédiger des engagements de votre Plan d'Action National ?

Voici quelques ressources, trames d'atelier et supports d'animation qui pourront vous être utiles :

- Sensibiliser au gouvernement ouvert et au PGO
- Animer des ateliers sur des thématiques et orientations du gouvernement ouvert
- Rédiger des engagements du PAN

...et bien d'autres documents.

Ces ressources sont librement réutilisables, et téléchargeables [ici](#) 

Le programme PAGOF  
s'inscrit dans le cadre  
du Partenariat pour un  
gouvernement ouvert

Open  
Government  
Partnership



